le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - francaise de l'Alberta

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 17 — Mercredi le 12 mars 1969

Etats généraux

Nouvelle bouffée de nationalisme québécois!

Les Etats généraux, dont c'était les dernières assises, se sont terminés dimanche dernier à Montréal dans un climat de véritable euphorie pour la majorité des délégués qui y participaient. En effet, l'on venait, quelques heures auparavant de ratifier la plupart des projets de résolution proposés et qui, presque sans exception, remettait tout et tous les pouvoirs aux seuls dirigeants de la nation québécoise... les faisant (au moins théoriquement) maîtres absolus de leur destinée.

Les domaines laissés de côté après les assises de 1967... on venait enfin de se les réapproprier! du moins tel était l'avis de plusieurs délégués placés autour de nous. Leur joie était sans bornes, cela va de soi. Pourtant, toutes ces résolutions, il est peut-être un peu cruel mais nécessaire de le leur rappeler, ne demeureront toujours que des grands principes, à moins que le gouvernement provincial ne veuille bien accepter d'entrer lui aussi dans le jeu du nationalisme systématique.

Tout ou presque, dans un grand mouvement de protectionnisme, doit demeurer sous la garde ou la responsabilité directe de l'état québécois; les résolutions adoptées, à de très rares exceptions près, commencent toutes par les mêmes mots: "Il est proposé que le gouvernement du Québec..."

Nous avons dit, au début, que la majorité des délégués baignaient littéralement dans l'euphorie du moment; il en est, cependant, pour qui ce n'était pas le cas. Ces gens se récrutaient pour la plupart soit chez les délégués représentant les associations ou chez les membres des minorités françaises. Un industriel montréalais devait déclarer que l'esprit des débats faussait tout le climat; un économiste professeur aux Hautes Etudes de Montréal déclarait, lui, que les mesures adoptées ne rimaient à rien et ne demeureraient jamais que des projets en couleurs!

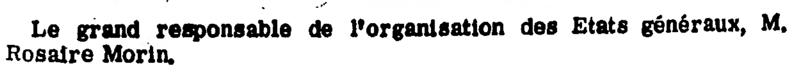
Du côté des minorités, deux délégués croisés au hasard de rencontres nous affirmaient ne rien comprendre - mais absolument rien! - à cette hantise des québécois de vouloir couper tout lien avec Ottawa... de "s'affranchir" comme ils disent. Chez d'autres, l'on entendait encore parler du problème de la représentativité des Etats généraux, mais cette question étaient de beaucoup marginale après tout ce qui en a été dit à la suite des assises de 1967.

Assez curieusement, alors qu'il n'en avait été que très peu question cette même année, cette fois-ci plusieurs voix s'élevaient contre la procédure qu'ils jugeaient trop rigide et inefficace. C'est un fait que tout n'a peut-être pas marché aussi rondement qu'en 1967. Nous avons été témoin de plusieurs incidents, involontaires mais agaçants, ne pouvant que retarder et rendre moins efficaces les discussions et cela, directement reliés à la

(suite à la page 16)



Durant près de quatre jours complets, 1,200 délégués de toutes les parties du Québec et des autres provinces du Canada se sont rencontrés une dernière fois pour discuter de l'avenir de la nation canadienne-francaise.



Le grand responsable de l'organisation des Etats généraux, M. Rosaire Morin.

Les 3 grandes résolutions proposées par l'Atelier des minorités aux États généraux

I - La démographie -

A - RECENSEMENT

Il est résolu:

1) qu'un recensement quinquennal de la nation canadienne-française soit institué pour faire l'inventaire de ses ressources humaines, en tenant compte des origines, de la connaissance effective et de l'usage de la langue française.

2) que ce recensement relève d'un organisme reconnu de la nation canadienne-française avec la collaboration des gouvernements concernés. En attendant la formation d'un tel organisme, que le Conseil de la Vie française demande au bureau national de la statistique d'inclure dans le prochain recensement les normes précisées au paragraphe précédent.

3) que de plus, dans chaque province, un relevé des effectifs scolaires canadiens-français soit annuellement effectué par un organisme adéquat.

B - MAISON DU QUEBEC

Il est résolu:

que le gouvernement du Québec, en accord avec les gouvernements provinciaux concernés, établisse une Maison du Québec dans chaque province, afin d'assurer le rayonnement de la culture française partout au Canada notamment et de favoriser des rapports étroits et suivis avec les associations canadiennes-

(suite à la page 12)

Marius Barbeau n'est plus

Les funérailles de Marius Barbeau ont eu lieu à la Christ Church Cathedral d'Ottawa. Le doyen des folkloristes canadiens est décédé le 27 février dernier, à l'hôpital, à l'âge de 85 ans.

Ethnologue à l'emploi du Musée National de 1911 à 1948, Marius Barbeau continua pendant plusieurs années à faire des travaux pour le Musée; ces dernières années, il achevait des travaux personnels.

Durant cinquante ans, ses travaux de recherche ont contribué à approfondir les connaissance que nous avions dans les domaines de l'histoire et de l'ethnologie, en particulier ses travaux sur l'émigration des peuplades asiatiques en Amérique du Nord, sur l'histoire des peuples amérindiens et sur le folklore canadien-français.

Il donna au Musée National une collection de 195 chansons folkloriques esquimaudes, 3,000 chansons indiennes, 7,000 chansons canadiennes-françaises et 1,500 chansons anglaises, la plupart enregistrées sur des tubes sonores. Né à Sainte-Marie de Beauce, Marius Barbeau étudia le Droit à Laval, puis à la Sorbonne, mais il s'orienta, à Oxford, vers l'anthropologie. Après avoir publié près de cinquante ouvrages et plus de sept cents articles, il reçut en 1967 le titre de Compagnon de l'Ordre du Canada.

Le Ministère des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

SOMMAIRE



Mme Golda Meir, 70 ans, est devenue Premier ministre de l'état d'Israël.

"Pour l'Indien, pas question d'intégration: ce sera la coexistence ou l'assimilation"

"L'intégration, ça n'existe pas pour nous: c'est ou bien la coexistence ou bien l'assimilation... Quand les Blancs parlent d'intégration ils ont en tête que nous devenions semblables à eux, - c'est-à-dire avoir un travail de 9 à 5, une maison en périphérie grevée d'hypothèque, des factures et mourir d'ennui".

"Ce qu'il faut c'est que nous retrouvions notre fierté comme peuple, avant d'être complètement anéantis dans la jungle de l'homme blanc".

C'est ce qu'a déclaré Doug Cutland, un Indien de l'Alberta parlant à un forum de midi sur le campus de l'Université de l'Alberta à l'occasion d'une "semaine internationale", devant une assemblée composée en majorité de Blancs.

Cutland travaille pour un point de vente d'artisanat indien dans la province.

L'impression dominante, en ce second jour de la "semaine internationale" de l'Université de l'Alberta, c'est que les Indiens de cette province sont fatigués des Blancs de bonnes intentions qui pensent amener des changements dans la situation sociale des Indiens d'un jour à l'autre.

Arnald Strynadka, qui a travaillé à un projet de développement communautaire pour Indiens dans l'Alberta du Nord a insisté sur le fait que les Indiens doivent être motivés par des gens de leur race.



ACCIDENT REGRETTABLE - L'étoile canadienne de patinage artistique KAREN MAGNUSSEN devra patienter encore une autre année avant de pouvoir remporter le titre mondial. Non pas qu'elle n'ait pas été prête dès cette année, mais elle a eu la malchance de se fracturer les deux jambes quelque temps avant la compétition! Pour la jeune patineuse de Vancouver, âgée de 16 ans, 1969 est déjà chose du passé et elle ne doit plus penser qu'à 1970.

D'après une enquête, les jeunes sont plus heureux qu'en 1957!

PARIS - Le nombre de jeunes gens qui se considèrent comme "heureux dans la vie" s'accroît. Mais ils souhaitent, plus qu'auparavant, avoir un métier qui leur plaise, être bien logés, "avoir des enfants lorsqu'ils le désirent" et prendre part aux événements.

"L'Express" publie en effet, dans son numéro du 17 au 23 février, les résultats d'une enquête faite dans la France entière, fin décembre 1968, auprès des jeunes. L'Institut Français d'Opinion Publique (L'IFOP) et une équipe de "L'Express" ont collaboré à cette enquête, qui souhaite cerner la physionomie de la "nouvelle vague". Les questions ont été posées à des "échantillons" représentatifs de toute la population française, âgée de 15 à 29 ans, et qui représentent 21.5 pour cent de la population totale, soit 10,695,000 jeunes filles et jeunes gens.

L'hebdomadaire publie les réponses à ces questions et indique, à titre de comparaison, les résultats obtenus lors d'une enquête analogue réalisée en 1957.

A la question: "Etes-vous heureux?" les réponses ont été: très heureux: 35 pour cent (24 pour cent en 1957); assez heureux: 54 pour cent (61 pour cent); pas très heureux: 9 pour cent (14 pour cent); sans opinion: 2 pour cent (1 pour cent).

Pour vivre heureux, aujourd'hui qu'est-ce qui est important? Se plaire dans la profession, 98 pour cent; être bien logé, 96 pour cent; pouvoir continuer à s'instruire, 86 pour cent; avoir des enfants quand on veut, 84 pour cent; prendre part aux événements, 72 pour cent; avoir beaucoup de loisirs, 69 pour cent; ne pas trop s'en faire pour les autres, 48 pour cent.

54 pour cent estiment qu'être marié est important; 86 pour cent estiment que la fidélité est essentielle pour le couple (contre 82 pour cent en 1957).

Pour 56 pour cent des personnes interrogées, l'amour a beaucoup d'importance (48 pour cent en 1957).

Sur le plan matériel, 35 pour cent déclarent n'être privés de rien (10 pour cent en 1957); 85 pour cent se sentent "tout à fait ou assez libres" dans leurs rapports avec leurs parents; 78 pour cent dans leurs relations amoureuses.

38 pour cent voudraient connaître leur avenir professionnel mais 1 pour cent seulement d'entre eux désirent savoir s'il y aura une guerre (contre 7 pour cent en 1957).

Pour 77 pour cent, vivre à l'époque actuelle est plutôt une chance (53 pour cent en 1957). En 1968, 92 pour cent considèrent que leur génération sera différente de celle de leurs parents (16 pour cent en 1957).

L'auteur de l'article, tirant les conclusions de cette enquête, écrit: "Révolutionnaire? Il n'y paraît guère. Révoltés? Le mot paraît trop fort. Il s'agit moins, semble-t-il, de secouer des chaînes que de refuser de les passer à son propre cou. La valeur suprême demeure la liberté, avec toute l'ambiguïté et les équivoques que recouvre ce mot".

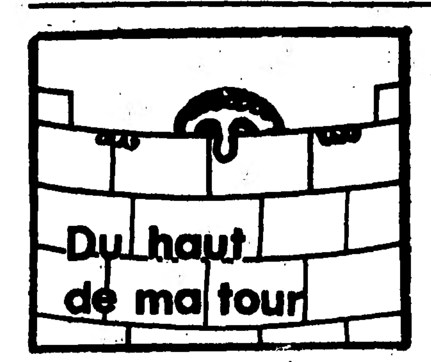
Efficacité absolue!

Un monsieur, visiblement éméché, voyageant en autobus, déchire méticuleusement son journal en petits morceaux qu'il jette par la fenêtre. Une voisine, intriguée, lui demande ce qu'il fait là.

-Ca sert à effrayer les éléphants, explique le monsieur.

-Mais je ne vois pas d'éléphants, dit en souriant la dame.

-Ma méthode est efficace, n'est-ce pas?



La Foire canadienne des jouets a eu lieu la semaine dernière à Montréal. Pas beaucoup de nouveautés semble-t-il. Les deux jouets qui ont le plus intéressé "les experts": une petite automobile miniature ("Husky") qui est justement, à ce que l'on dit un véritable petit chef-d'oeuvre de miniaturisation. Le prix?... 39 sous pièce!

L'autre jouet remarqué est plus dispendieux: $17. Il s'agit d'une machine à écrire nommée "la petite" qui, malheureusement, n'est disponible qu'avec clavier anglais. Mais c'est un vrai dactylo junior avec lettres minuscules et majuscules, les chiffres, le retour, l'interligne, les leviers de dégagement du papier et du chariot, trois verges de ruban, une barre d'espacement et même... une sonnette! D'autres "experts" qui l'ont essayée ont réussi à taper jusqu'à 70 mots à la minute.

*****

Si vous êtes des amateurs de "jeux de société", il y en aura trois nouvelles sortes sur le marché pour vous en '69: "Cube Fusion" qui est un "tic tac toe" à trois dimensions en plastique; "Ulcer" qui est un jeu "d'affaires" nouveau genre et finalement "Astro Blitz" une combinaison du jeu d'échec, du jeu de dames et du damier chinois.

*****

Un pathologiste très réputé de Londres vient de déclarer que le whiskey devrait être livré par les pharmacies, sur ordonnance du médecin. Selon lui, le whiskey mélangé à du lait chaud est souverain contre l'insomnie et bien moins nocif que les sédatifs. Et d'ajouter le professeur Camps: "Si je voulais détruire le monde, je le ferais pas des pilules, je n'aurais pas besoin de bombes atomiques".

*****

Une assez jolie question, posée par une dame du genre assez replet, à la vendeuse d'un rayon d'alimentation:

"Dites-moi, s'il vous plaît... Auriez-vous du foie gras de régime"?

Réunion spéciale à Falher

Le 5 mars dernier à 8 hres p.m. se tenait au sous-sol de l'église une assemblée spéciale pour tous les paroissiens. Cette assemblée avait pour but d'étudier les avantages et les possibilités de la création de trois comités: liturgie, éducation chrétienne, et finance. Des comités provisoires avaient été formés pour étudier ces différents comités.

Le comité provisoire de liturgie se composait de M. et Mme Donat Laflamme, M. et Mme Florent Brien, Soeur Gertrude Hurteau, c.s.c., Marthe Taillon et le Père Richer, curé. Le Père René Bélanger, directeur de la Commission diocésaine de Liturgie, a aussi participé à la rencontre de ce comité provisoire.

Marthe Taillon, au nom du comité provisoire donna un aperçu de leur travail et de leurs suggestions. Le but du comité de liturgie serait de promouvoir la participation pleine c'est-à-dire consciente et active des fidèles à la liturgie et spécialement à la messe. Le comité provisoire de liturgie donna aussi quelques suggestions pratiques pour une meilleure participation à la messe.

La foule fit ensuite ses commentaires et suggestions. Tout cela fut noté et sera étudié par le comité de liturgie.

Il fut proposé que ce comité provisoire soit nommé officiellement et qu'il puisse s'ajouter d'autres personnes au besoin. On a proposé qu'un rapport de leur travail soit donné dans 2 mois à la messe du dimanche.

Education chrétienne: M. Guy Roy nous parla ensuite du comité des réunions Parents et Maîtres. Ce comité se compose de M. et Mme Paul Labrecque, M. et Mme Guy Roy et Mme Diane Despins. Ce comité s'est surtout occupé de la catéchèse aux grades 1 et 2 et apporta sa collaboration occasionnellement pour les grades 3, 4, 5, 6. Ce comité a surtout pour but d'expliquer le nouveau catéchisme afin d'aider les parents à le comprendre pour qu'ils puissent, à leur tour, aider leurs enfants. M. Roy fit appel à d'autres personnes qui pourraient travailler plus spécialement pour les grades 3, 4, 5 et 6.

Comme la fonction et la formation du Comité d'Education n'est pas claire, il est proposé que quelques membres de l'Equipe Aujourd'hui étudient ce que pourrait être un Comité d'Education Chrétienne et aussi ce que ce Comité pourrait faire dans la paroisse.

Comité de finance: Le projet d'un comité de finance fut étudié par les marguillers actuels: M. Paul Sicotte, M. Paul-E. Ruel, Gérard St-Pierre, Jos Labbé et Jos-P. Lemire, Père Clément Richer, curé. Au nom de ce groupe, M. Ruel nous fit part de leurs études et de leurs suggestions. Le rapport fut accepté par l'assemblée.

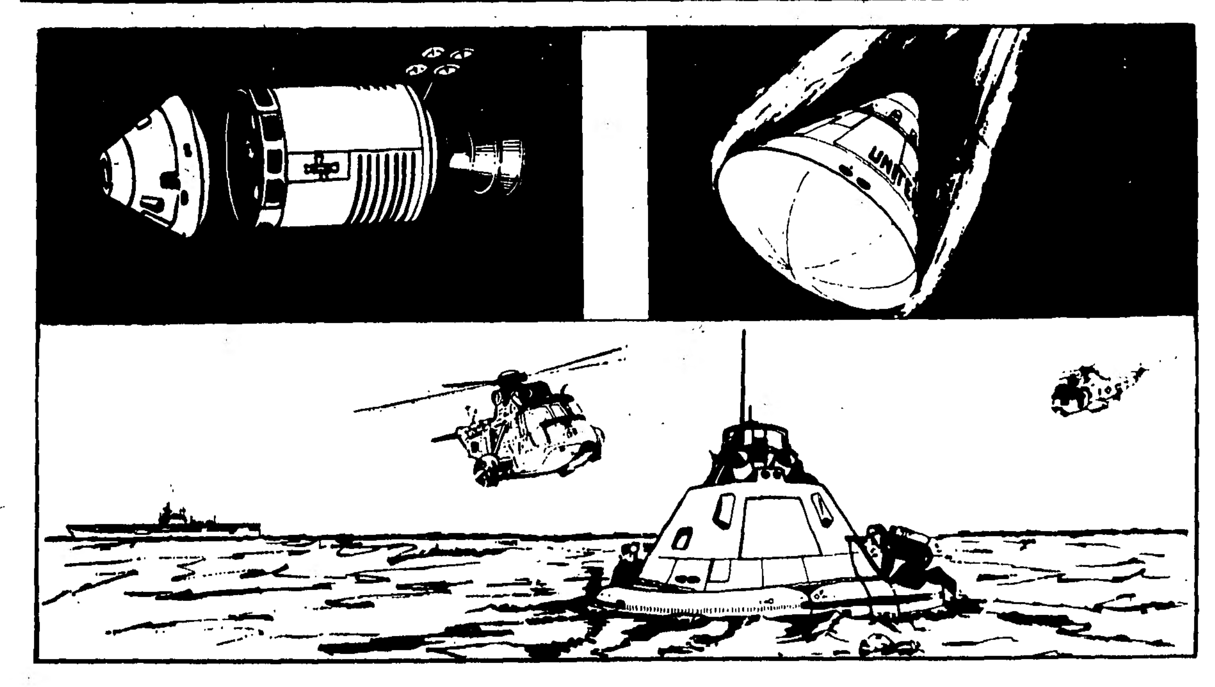
Il a été proposé et appuyé que les marguillers actuels forment ce nouveau comité de finance qui prendra la responsabilité de l'administration financière de la paroisse.

Il a été proposé que deux dames soient nommées dans ce comité de finances.

Mesdames Jeanne Gervais et Yvonne-A. Lauzé sont proposées. Le nouveau comité de finances se compose donc: MM. Paul Sicotte, prés.; Paul-E. Ruel, vice-prés.; Mme Jeanne Gervais, secrétaire; Mme Yvonne Lauzé, MM. Gérard St-Pierre, Jos Labbé et Jos.-P. Lemire.

Avant la fin de la réunion, on précise que les suggestions faites par l'assemblée seront étudiées sérieusement par les différents comités.

Former une véritable communauté chrétienne, vivante et active, voilà tout un travail à accomplir... Travaillant à l'intérieur de ces différents comités, le travail du pasteur sera plus efficace et les laïcs seront amenés à prendre davantage leurs responsabilités d'adultes dans l'Eglise.



Si tout va comme prévu, c'est aujourd'hui que se sera terminé l'un des plus grands exploits de l'exploration spatiale: la mission Apollo 9. Les expériences tentées et réussies par les Américains au cours des dix derniers jours semblent avoir définitivement pavé la voie à l'alunissage, dès cet été, de deux de leurs confrères. Notre dessin montre trois des phases importantes de la dernière mission: en haut, à gauche, la séparation de la capsule de la fusée Saturne, à droite la ré-entrée dans l'atmosphère terrestre et en bas, l'opération de recouvrement d'Apollo 9 et de ses trois habitants.

EDITORIAL

Etats généraux et minorités

Les Etats généraux du Canada français (...) dont les dernières assises se sont terminées à Montréal dimanche dernier ne sont plus maintenant que l'un des événements politiques canadiens-français appartenant à l'Histoire. Qu'est-ce qu'en auront tiré les minorités françaises qui y ont participé, quel pourra en être leur profit?

Sans doute peu de chose dans l'immédiat, autre qu'une connaissance beaucoup plus approfondie des revendications nationalistes réelles et illusoires de la population québécoise ou, tout au moins, d'un certain secteur de cette population. Quant à l'avenir, si le gouvernement de la Belle Province y consent, il pourrait résulter des délibérations des Etats généraux l'établissement dans les autres provinces de "Maisons du Québec", à la fois missions culturelle et économique, des échanges à divers niveaux, etc. Mais quel que soit le bénéfice auquel l'on puisse penser, il faut toujours ajouter cette condition de la volonté des autorités gouvernementales québécoises.

Et c'est peut-être là le drame des Etats généraux, que rien de tout ce qui y a été dit, qu'aucun des grands principes énoncés ne puisse jamais atteindre le stage du concret que si le gouvernement y consent; et si jamais cela survient, la première réalisation authentiquement issue des assises des Etats généraux sera la convocation d'une assemblée constituante. Or, rien n'est moins sûr...

Est-ce dire que la participation active des groupes minoritaires aura été une pure perte de temps, qu'elle n'aura rien apporté à personne? Sûrement pas! Du seul fait de leur présence, les délégués des minorités ont au moins permis de ne pas complètement couper les ponts et, à la lumière de tout ce qui s'est passé en 1967 et cette année, Dieu sait que c'était de première importance! S'il est vrai que ceux de l'extérieur ont appris quelque chose de leurs frères du Québec, l'opposé est également indéniable.

Il y avait fossé et il existe encore, c'est indéniable. Mais s'est-il agrandi ou rétréci? c'est ce qui importe.

Nous pouvons fort bien reconnaître le principe d'autodétermination que revendique le Québec; mais pouvons-nous honnêtement accepter que cela se fasse au prix de détruire le Canada tout entier? Il est bien connu que les gens des minorités se considèrent Canadiens français et non pas Français du Canada (n'en déplaise au grand Charles!). Pour chacun de nous, l'ensemble canadien a une valeur réelle. Et cela, il fallait qu'on le réalise au Québec comme nous-mêmes réalisons et reconnaissons certaines des aspirations de cette province. Cela aurait-il pu être si nous nous étions contentés de n'assister aux Etats généraux qu'à simple titre d'observateurs? Probablement pas, les observateurs n'ayant pas droit de parole.

Tiraillés comme nous le sommes, chacun de notre côté, l'idéal aurait peut-être été que nous tenions chacun nos propres Etats généraux... Peut-être n'est-il pas encore trop tard, souhaitons-le! Cette façon de procéder aurait peut-être aussi laissé moins de traumatismes, d'un côté comme de l'autre.

Quoi qu'il en soit, les Etats généraux tels qu'on les connaît sont maintenant terminés. Il s'en trouvera pour dire qu'ils ont été concluants, marquants et décisifs dans la progression du Canada français. De la même manière, il s'en trouvera aussi pour dire qu'ils ne furent que pure perte de temps, d'argent et d'efforts!

Quelques jours après leur clôture, il ne nous semble pas possible de porter un jugement final valable; seul l'avenir et ses réalisations concrètes pourront répondre à cette question.

Jean-Maurice OLIVIER

Le mercredi 5 mars dernier, à l'auditorium du Victoria Composite High School, sous la haute présidence de Monsieur Ivor Dent, Maire d'Edmonton et de Monsieur Marcel Ollivier, Consul de France, en la présence de nombreuses personnalités francophones de la ville et de tout un public d'amateurs, la troupe du "Théâtre de Bourgogne", sous les auspices de l'Alliance Française d'Edmonton et du Département des Langues Romanes de l'Université de l'Alberta, a remporté un triomphe avec les Fourberies de Scapin de Molière.

Scapin 69: Impressions....

On a bien ri!

Il y avait comme un embarcadère avec, ça et là, des tas de ballots et, de guingois, comme un petit bar, en plein air: de boire donne de la contenance! pichet, gobelets, chianti.

Un farceur inspiré élevant la farce au niveau d'un des beaux arts y évolue: Scapin (Robert Pagès). Il a deux comparses (Louis Ciréfice et Jean-Pierre Scant) qui, mimant en disciples muets, se font l'écho, prolongeant ses gestes, vivant commentaire: trouvaille de cette mise en scène de Jacques Fornier.

La dialectique de haute voltige -- gags (désopilante apparition de Gilbert Bahon en Popeye-Fier-à-bras!) mots, véritable ballet pour soutirer une ranson à deux pères apoplectiques, l'un, d'avarice, l'autre, de son autorité et de son honneur, et l'offrir à leurs fils (Philippe Dumond et Marc Imbert), jeunets en mal d'amour -- forme le corps du numéro à répétition.

"Cha!" (mais prononcez ça comme si vous étiez un auvergnat, sans les dents): vous aurez la mesure du choc d'un père (Rémy Azzolini) dépassé par les évènements, qui, entre deux maux, préfère le moindre: le noble escroc au prêtoire. Mais ce fut le pingre (Pierre Baton), quand il escalada les hauts ballots et puis, en sac, qui déchaîna le plus les rires des petits et des grands, des anglais et des français (7 à 800 dans une salle à Edmonton, ce n'est pas si mal! Radio-Canada va en faire des gorges chaudes, la télé de Montréal était là!)

Fourbe: "Qui a recours pour tromper à des moyens odieux" (Littré).

"Qui trompe avec perfidie: Louis XI était fourbe" (Larousse)

"dans le Dictionnaire étymologique: vient de "Fourbir" ou nettoyer, c'est-à-dire en argot des coquillards: nettoyer quelqu'un de son argent!"... J'aime mieux ça!... Scapin n'est pas odieux puisqu'il a le public pour lui, c'est un justicier.

A côté de Don Juan, ce n'est pas du théâtre profond, c'est de la farce, mais savante, orchestrée. Scapin est un homme d'action plus qu'un beau-parleur quoiqu'il ne se mouche pas du pied et prenne un malin plaisir, lui valet, à se faire prier par ses maîtres bourgeois.

Les femmes y jouent un rôle épisodique: dommage, on aurait aimé les voir, les entendre davantage en leurs atours et frais minois; Zerbinette (Josine Comellas) a son numéro cependant, difficile mais fort réussi, elle a le rire contagieux... Et la douce Hyacinthe (Vanina Michel) remplit le plateau de sa fraîcheur.

Molière y livre ses dadas: les pères autoritaires, les avaricieux et les hommes de loi en prennent pour leur grade. Physiquement, de jeu et de tempérament, je ne m'imaginais pas Scapin ainsi; je le vois plus bouffon, plus contorsionné, plus pitre; mais c'est une version possible: la preuve.

Un grand mérite de la troupe de Bourgogne: le texte (du Molière, ce n'est pas facile à mâcher ni à cracher) était littéralement porté par le mime, le geste, le jeu, comme les paroles d'un chant par la musique, les divertissements d'un opéra (l'intrigue ici fait penser à un livret) par leur chorégraphie.

Molière 69? Poquelin s'y serait retrouvé, non pas adapté, recréé.

A l'année prochaine!

Roland BONVALET

Les bombes endigueraient certains capitaux

QUEBEC - Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, a déclaré que certains financiers ont retardé leur projet d'investissement dans la province à la suite des récents attentats à la bombe perpétrés dans la métropole.

Le ministre a ajouté qu'il déplorait ces actes de terrorisme et il a demandé à tous les Québécois de coopérer avec la police pour trouver les coupables.

"J'ai reçu quelques appels téléphoniques de financiers qui m'ont fait part de leur intention d'attendre quelque temps avant d'investir au Québec", a expliqué le ministre durant la conférence de presse pour annoncer qu'une compagnie britannique construira une raffinerie de $70 millions près de Québec.

Une autre prédiction de Judy...

HALIFAX - Mlle Judy LaMarsh, ancien secrétaire d'Etat, ne croit pas que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau demeurera longtemps en fonction.

Au cours d'une entrevue donnée, Mlle LaMarsh a prédit que M. Trudeau quitterait son poste parce que "les avantages de l'emploi ne compensent pas l'ennui et l'absence d'intimité qu'il comporte".

Selon l'ex-secrétaire d'Etat, le ministre des Travaux publics M. Arthur Laing, et le solliciteur général, M. George McIlraith, quitteront également sous peu le cabinet fédéral.

"Et dans un an ou deux, le ministre du Développement Jean Marchand s'en ira. Il n'aime pas voyager à Québec et sa femme ne veut pas aller à Ottawa".

Mlle LaMarsh, qui a quitté la politique en avril dernier, était à Halifax pour mousser la vente de son livre, Mémoires d'un Oiseau dans une cage dorée, qui en est à sa troisième réimpression.



C'est une habitude qu'elle a prise de toujours pleurer à l'occasion de mariages...!

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT c.s.c.



Au delà de l'utilité...

Voici un père de famille qui travaille dur, toute la journée, pour apporter au foyer l'argent nécessaire. Il aime ses enfants; il a bon coeur: on le sait et l'on guette son arrivée, à la maison, pour dresser astucieusement, devant lui, la liste des petites exigences quotidiennes: un bâton de hockey, un microsillon, de l'argent de poche. "Gênez-vous pas, les enfants, l'bonhomme est toujours là".

Il est tellement "toujours-là" qu'il finit par apparaître, aux yeux de ses enfants, comme le banquier-maison: un point, c'est tout. On le remercie du bout des lèvres, pour la forme: on se réserve, d'ailleurs, le droit de chialer, quand, d'aventure, ce "papa-fournisseurs", en gros et en détail, se fait tirer l'oreille. Des enfants profiteurs!

Mais, le père, lui, quand il se retrouve seul avec lui-même, il lui arrive d'avoir gros coeur; il a beau occuper la place d'honneur, au bout de la table, il se défend mal contre l'impression d'être, en quelque sorte, étranger dans sa propre maison. "Mes enfants, rumine-t-il en dedans, ont l'air de penser que je ne suis qu'un "portefeuille" à gogo: ils oublient que j'ai un coeur, moi aussi, comme tout le monde, et que j'aurais besoin d'être aimé, pour moi tout seul, indépendamment de l'argent que j'apporte".

Ce père-là n'a qu'à se fouiller le coeur pour mieux comprendre Dieu: Dieu qui s'intéresse, sans doute, à tous nos besoins, matériels ou autres, mais qui refuse d'être reconnu et apprécié seulement dans la mesure où il peut être utile. Dieu veut compter, pour nous, au delà de l'utilité ou de l'inutilité: il veut être aimé gratuitement, comme il nous aime gratuitement.

Jésus disait, un jour, à des pères de famille réunis autour de lui: "Y en a-t-il un seul parmi vous qui aurait le coeur assez dur pour donner une roche à son petit gars qui lui demande un morceau de pain. Pourtant, vous savez bien que vous n'êtes pas parfaits: pleins de défauts, au contraire. Mais, pour du coeur, vous en avez! Eh bien! votre Père, qui est amour, est cent fois plus "père" que vous... et pas seulement cent fois, infiniment!"

Jésus pouvait-il parler plus clair? Aurait-il fallu de surcroît qu'il leur fasse un dessin à ces hommes qui étaient comme nous, qui accrochaient ce qu'ils pouvaient avec leur foi.

Vous voyez qu'en écoutant Jésus parler de son Père, nous voici loin de l'idée d'un Dieu bricoleur, bon tout au plus qu'à nous dépanner, quand nous avons des ennuis avec la bagnole de notre vie: Dieu... c'est une effervescence d'amour qui s'ennuie, littéralement, de ses enfants (et nous sommes tous ses enfants...) quand nous oublions de l'aimer ou, pire, quand nous nous balançons de lui, éperdument.

Façon de parler, si vous voulez: Dieu est un Père qui nous espère mais qui a la patience d'attendre que nous esquissions un retour vers lui. Parce qu'il respecte notre liberté. Jamais il ne vous tordra le bras pour nous amener à lui. L'amour, c'est la seule chose au monde que Dieu ne peut pas forcer, même s'il le voulait.

Quand il nous voit distraits de lui, ne pensant à lui que dans nos moments de détresse, il nous crie sourdement comme le papa dont nous parlions, au début: "Mais non, mes enfants, je ne suis pas seulement un portefeuille; vous passez à côté de moi sans me connaître".

La Presse, 1 - 3 - 69.

L'opinion est peu favorable à des relations avec le Vatican

OTTAWA - S'il faut en juger par le courrier que reçoivent les députés fédéraux, la décision d'Ottawa d'établir des relations diplomatiques avec le Vatican ne reçoit pas l'approbation de tous.

On a appris par exemple que de toutes les lettres reçues par MM. Stanfield et Douglas, pas une seule n'appuyait cette décision.

Le courrier adressé au premier ministre à ce sujet est aussi en majeure partie contre l'établissement de relations diplomatiques avec le Vatican.

On trouve parmi les opposants des catholiques, mais peu de Québécois ont jusqu'à maintenant manifesté leur opinion sur ce sujet.

M. Trudeau a été reçu en audience par le pape au mois de janvier. Il a ensuite annoncé que le cabinet s'était prononcé pour la reconnaissance du Saint-Siège.

Depuis, rien n'a été fait pour entériner cette décision, alors que des entretiens préliminaires visant à l'établissement de relations avec la Chine populaire ont déjà eu lieu à Stockholm.

Le premier ministre a déjà laissé entendre qu'il voulait connaître la réaction des Canadaiens avant d'établir des relations avec le Vatican.

Des députés ont révélé qu'une partie de leur courrier semblait résulter d'une campagne organisée par les Orangistes et autres mouvements semblables.

Un demi-million de Canadiens prendront part au Rallye Tiers Monde de cette année

OTTAWA - La journée nationale du Rallye Tiers Monde (Miles for Millions) aura lieu cette année le 3 mai. Un grand nombre de localités organiseront des marches de solidarité ce jour-là dans le but de venir en aide aux populations non privilégiées dans les pays en voie de développement.

Les pronostics permettent d'estimer qu'environ 500,000 Canadiens prendront part au Rallye cette année et tous auront des commanditaires qui leur assureront un gain variant de 10 cents à plusieurs dollars pour chaque mille qu'ils auront couvert.

Elizabeth Kane, secrétaire du Comité national pour le Rallye Tiers Monde déclarait: "Nous sommes prêts à entrer en communication avec toutes les localités qui veulent organiser une marche et à leur fournir tous les renseignements et toute l'aide qui pourraient leur être nécessaires". Le Comité national pour le Rallye Tiers Monde est composé des représentants de 14 agences charitables spécialisées dans le développement international.

Plus de 50 localités ont déjà affirmé leur intention d'organiser une marche le 3 mai, bien que quelques villes préfèrent une date plus proche ou encore l'automne. Les comités locaux sont responsables du choix de la date de leur marche et de la façon dont les sommes amassées doivent être allouées.

Le Comité national rassemble des agences dont la compétence est reconnue dans le domaine du développement international. Ce Comité fut formé non seulement pour seconder les comités locaux dans l'organisation des marches mais surtout pour les aider à décider judicieusement de l'allocation des Fonds. Les agences qui font partie du Comité national pour le Rallye Tiers Monde sont:

CARE du Canada; Carrefour Afrique; Centres des Livres pour l'Etranger; Comité UNICEF Canada; Entraide Universitaire Mondiale du Canada; Fondation Canadienne contre la Faim; Monde Littéraire du Canada; Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix; OXFAM du Canada; Plan de parrainage du Canada; Programme de Bons d'Entraide UNESCO; Service Universitaire Canadien Outre-Mer; Société Canadienne de Secours aux Enfants; Y.M.C.A. Le Conseil National du Canada.

Le Rallye Tiers Monde commençait en 1967, alors que les fêtes du Centenaire battaient leur plein, dans le but d'attirer l'attention des Canadiens sur l'indigence de certaines populations dans les pays en voie de développement. Dans plus de 50 localités, l'an dernier 200,000 Canadiens prirent part au Rallye et une somme de $3,000,000 fut amassée.

Toutes les classes de la société prennent part aux marches. Parmi les participants on rencontrent des gens animés d'un profond sens de la charité, des sportifs qui trouvent grand plaisir à cette démonstration et nombreux sont les marcheurs, surtout les étudiants, qui couvrent la distance totale de 30 ou 40 milles. A Ottawa entre autres en 1968 environ 15,000 des 22,000 participants couvrirent le parcours tout entier.

En plus des marcheurs un grand nombre de bénévoles prennent part à l'organisation de la manifestation. Que ce soit au contrôle, ou à la pose des pansements sur les ampoules, les tâches à accomplir sont nombreuses.

Cette année l'enthousiasme des marcheurs sera attisé par un programme national de radio. Tout porte à croire que les Canadiens arpenteront 15,000,000 de milles à pied le 3 mai prochain dans un effort commun pour alléger le fardeau des pays en voie de développement.

Disparition des stigmates du Padre Pio

MILAN - Au moment de sa mort, padre Pio, le "père saint" de San Giovanni Rotondo, dans les Pouilles, n'avait plus de stigmates, affirme l'hebdomadaire "Oggi", d'après le témoignage d'un capucin.

Près de quatre mois après la mort du père Pio, l'hebdomadaire milanais publie une interview de l'un des capucins du couvent, padre Pellegrino qui vécut dans l'intimité du capucin aux stigmates. "Les plaies disparurent au moment de sa mort", affirme à présent le père Pelligrino sans laisser de cicatrices, scientifiquement, ce phénomène est inexplicable, c'est la raison pour laquelle nous avons dû renoncer à notre projet d'exposer le corps du padre Pio les mains et les pieds nus, ajoute-t-il.

L'homme juste bâtit la société juste

Nous portons tous, dans notre organisme, des microbes susceptibles d'engendrer des maladies sérieuses; s'ils n'opèrent pas leurs ravages, c'est que nous développons en nous des anti-corps qui les réduisent à l'impuissance.

On dit et on constate que la société est malade et on cherche à la guérir du virus de l'injustice qui la ronge sournoisement. Les anti-corps dont la société a besoin pour réduire les méfaits de ce virus, ce sont les Justes, c'est-à-dire des hommes conscients de leur référence à Dieu, le Juste par excellence. La société juste ne sera bâtie que par des hommes justes, accordés à la justice et à l'amour de Dieu, qu'ils rongent dans leurs engagements temporels, dans toutes leurs relations humaines.

Toute révolution, qu'elle soit tranquille ou tapageuse, n'est bénéfique que si elle repose sur des valeurs fondamentales. Elle ne marquerait pas un progrès si elle accusait un recul par rapport à ces valeurs. Par exemple, la plus néfaste révolution pour les individus et la société serait la négation, le refus du lien fondamental qui nous relie à Dieu. "Certes, l'homme peut organiser la terre sans Dieu, mais, sans Dieu, il ne peut que l'organiser contre l'homme. L'humanisme sans Dieu est un humanisme inhumain." (Paul VI, Populorum progressio, no 42).

Au cours des neuf jours qui précèdent la fête de saint Joseph, s'est poursuivie à l'Oratoire du Mont-Royal une réflexion sur le Juste, en face et au coeur des problèmes actuels. Cette réflexion a voulu tendre vers un engagement, assurés que nous sommes qu'au Jour du dernier Jour, le Seigneur ne nous demandera pas notre avis sur la société globale que nous aurons connue. Il nous demandera si nous avons cherché à être justes, à être une pierre vivante dans la construction de son Royaume d'amour et de paix à même la société où nous aurons vécu.

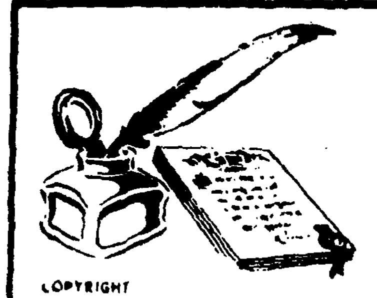
Pourquoi avoir choisi ce thème de réflexion pour préparer la fête de saint Joseph? Il ne faut pas oublier que l'Ecriture nous propose Joseph comme le type du Juste, réunissant en lui toutes les caractéristiques du Juste élaborées tout au long de l'Ancien Testament. Fidèle à Dieu qu'il n'a pas contesté, même quand Celui-ci le confrontait avec l'invraisemblable; fidèle aux autres, soucieux des devoirs envers le prochain et envers la société.

L'Eglise célèbre, le 19 mars, la fête de saint Joseph, le Patron de l'Eglise universelle, le guide et le protecteur du peuple de Dieu en marche vers son éternelle destinée. En invitant les membres du Peuple de Dieu à s'inspirer de l'exemple de saint Joseph, nous travaillons à ce que se réalise l'équation: "Peuple de Dieu, Peuple de Justes". Je suis sûr qu'une Eglise qui serait une Eglise de Justes selon Dieu changerait le monde. Il se produirait un gonflement de l'humanité, sous l'action du ferment évangélique de la charité.

Comme disait le Pasteur M. L. King, ne soyons pas que des thermomètres qui indiquent ou enrégistrent la température de l'opinion majoritaire; animés de l'Esprit de Dieu, "soyons au contraire des thermostats qui transforment et règlent la température de la société".

Voilà ce que le sanctuaire du Mont-Royal a voulu rappeler aux chrétiens d'aujourd'hui à l'occasion de la fête de saint Joseph. Que ce juste nous apprenne à nous ajuster à Dieu. Car, au fond, c'est bien vrai "qu'il n'y a qu'une tristesse: c'est que nous ne soyons pas des saints!"

Charles O. Dupuis, c.s.c.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Questions de succession.

Nous avons reçu plusieurs questions au sujet de la distribution des biens d'une succession où la personne décédée n'avait pas fait de testament.

Cela s'appelle, légalement, de l'Administration et dans ce cas la personne décédée devient "l'intestat". La succession doit être distribuée comme suit:

Si l'intestat laisse sa veuve, seulement, tout lui revient;

Si l'intestat laisse sa veuve et un enfant, les premiers $20,000 plus une demie du reste revient à la veuve et l'autre demie du reste à l'enfant;

Si l'intestat laisse sa veuve et plusieurs enfants, les premiers $20,000 plus un tiers du reste lui reviennent et les deux autres tiers doivent être partagés également entre les autres enfants;

Si l'intestat ne laisse que des enfants, il doit y avoir partage égal entre eux;

Si l'intestat ne laisse ni veuve ni enfants, sa succession doit être partagée également entre son père et sa mère ou leurs survivants;

S'il ne laisse ni veuve, ni enfants, ni parents: partage égal entre frères et soeurs;

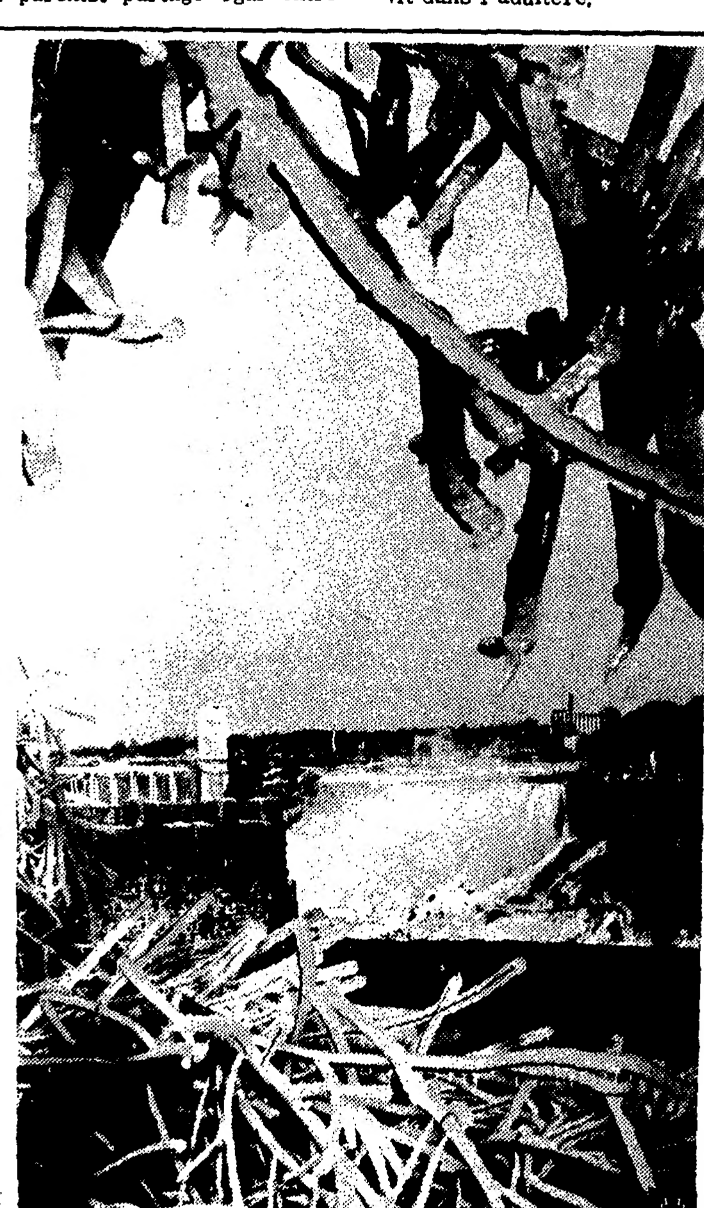
S'il ne laisse ni veuve, ni enfants, ni parents, ni frères ni soeurs: partage égal entre le ses neveux et nièces.

S'il ne laisse aucune des personnes mentionnées ci-dessus sa succession va alors au parent le plus rapproché que l'on pourra trouver.

Enfin s'il n'y a pas moyen de trouver une personne apparentée d'une quelconque façon, c'est l'Université de l'Alberta qui devient l'ultime héritier.

Il y a aussi des clauses concernant les enfants décédés, de même que les enfants de frères ou soeurs, selon lesquelles ces derniers peuvent recevoir la part qui revenait à leurs parents.

Il va sans dire que dans chaque cas mentionné ci-dessus, le terme veuve peut aussi signifier veuf. Il y a enfin certaines clauses quant à l'héritage de parents de demi-sang ainsi que d'enfants illégitimes. Mentionnons en terminant que la veuve qui survit à son mari - si elle a quitté ce dernier - ne peut recevoir aucune part de l'héritage si elle vit dans l'adultère.



Niagara étincelant—Les chutes du Niagara pendant les mois d'hiver semblent avoir été spécialement conçues pour les photographes. Le gel des embruns sur les arbres voisins servent de toile de fond pour les chutes côté américain. Une documentation gratuite peut être obtenue auprès du Département INB des Chambres de Commerce de Niagara Falls, Canada ou de Niagara Falls, USA.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 14 mars
Mme Fernande Bisson-Campbell, Edmonton
M. Alcide Bruneau, Jean-Côté
M. Josephat Fortier, Valleyview
Mme Imelda Gagnon, Edmonton
M. Ernest Genest, Edmonton
M. Eugène O. Labrosse, Calgary
M. Gérard Mercier, Donnelly
M. Gilles Tardif, Dawson Creek
M. Raoul Tremblay, Jean-Côté

SAMEDI, 15 mars
M. Rolland Audette, St-Paul
M. Gérard L. Lemieux, Bonnyville
M. Alfred Muller, Bonnyville
Mlle Lise Veillette, Edmonton

DIMANCHE, 16 mars
M. Léo Chalifoux, Edmonton
M. Roméo Champagne, St-Vincent

LUNDI, 17 mars
M. Raymond Chauvet, Grenoble, France
M. Gérard Goudreau, Beaumont
R.P. Christian Knapen, o.m.i., High Prairie
M. Homer Rivard, Bonnyville
Sr Corinne Langlois, f.j., Morinville

MARDI, 18 mars
M. Paul Arthur Fortin, St-Isidore
M. Edouard Tercier, Bonnyville

MERCREDI, 19 mars
M. Gérard Chouinard, Marie-Reine
Mlle Monique M. De Moissac, Calgary
M. Paul Despins, Falher
M. Adorius Richer, St-Paul

JEUDI, 20 mars
M. Wilfrid Larose, Legal
M. Romuald Parker, Falher
M. Arthur J.M. Sévigny, Edmonton
M. Joseph Tellier, Morinville

La radiodiffusion par satellites

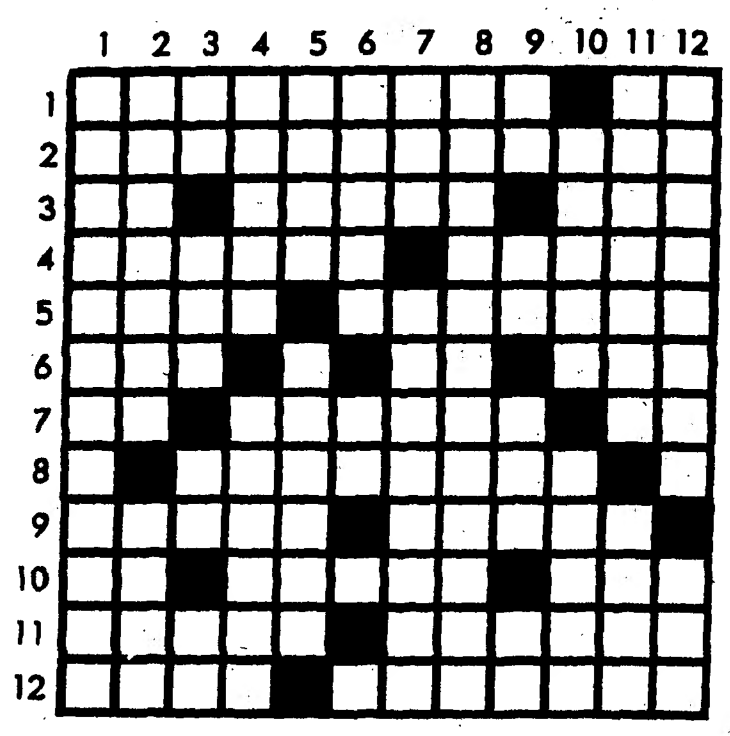
"L'avènement de la radiodiffusion par satellites offre à l'humanité des occasions sans précédent de travailler à la satisfaction de quelques-uns des besoins les plus pressants des pays en voie de développement, de réaliser la diffusion efficace et accrue de l'information et de diminuer l'isolement des pays, des collectivités et des individus; partout, hommes et femmes deviendront plus conscients de leur milieu mondial.

"Il est manifeste que l'élaboration et l'utilisation de cette nouvelle technique d'une manière ordonnée et équitable, et qui soit profitable à tous les Etats exigent la coopération internationale et des ententes internationales coordonnées".

Telles ont été les conclusions principales d'une étude sur les effets de la radiodiffusion en direct par les satellites de communications déposée à la Chambre des communes par le ministre des Postes et ministre désigné des Communications, M. Eric W. Kierans. Cette étude a été réalisée conjointement par le Canada et la Suède pour le compte des Nations Unies.

Le rapport sur cette étude a été soumis par les deux pays à un Groupe de travail établi par le Comité des Nations Unies en vue de l'utilisation à des fins pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

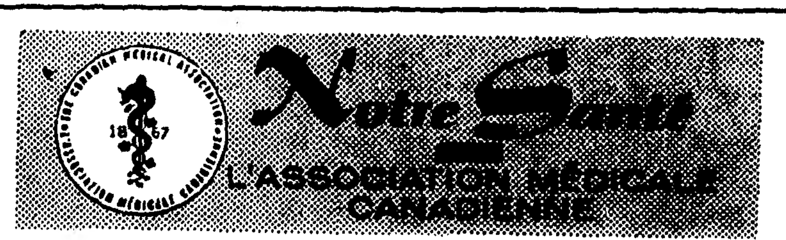
Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL.
1 - Instrument de musique à cordes * Deux, chiffres romains
2 - Supplice par lequel on écartelait un condamné
3 - Titane * Donner de l'air * Sainte
4 - Prénom masculin * Pointer une arme sur un objectif
5 - Angle formé par deux lignes * Enlèvera la tête d'un arbre
6 - Roi de Juda * Obtenu * Terme au tennis
7 - Note de mus. * Qui est formée de graisse * Titane
8 - Qui n'a subi aucune altération
9 - Stupide, dépourvu de bon sens * Du verbe amener
10 - Term. d'inf. * Qui a peu d'épaisseur * Ce qui termine, extrémité
11 - Gros nuage épais, pl. * Greffera
12 - Terme au tennis, pl. * Tirer à soi

VERTICAL.
1 - Relatif au métacarpe, pl.
2 - Etat pathologique du sang * Fournie, épaisse
3 - Sodium * Partie aval d'une vallée envahie par la mer * Deux, chiffres romains * Conj.
4 - Conduit souterrain pour l'écoulement des eaux * Homme petit et contrefait, pl.
5 - Enlevée * Sans qu'il en coûte rien
6 - Marais d'Argolie * Aluminium
7 - Terre entourée d'eau * De la nature du test
8 - D'une manière nerveuse
9 - Eminence * Pron. neutre ang. * Epoque * Titane
10 - Cheville de métal, pl. * Lieu destiné au supplice des damnés
11 - Ce qui importe, qui est utile à quelqu'un * Lieu où l'on bat le grain
12 - Fait ou répété plusieurs fois * Se suivent dans Ménard

solution à la page 11



Les professions paramédicales

Les médecins désignent comme paramédicales les professions connexes de la médecine qui ont aussi un rôle à jouer dans l'art de guérir.

L'Association Médicale Canadienne reconnaît au moins une douzaine de professions connexes, dont les dentistes, les diététiciens, les éducateurs hygiénistes, les administrateurs d'hôpitaux, les infirmières, les thérapeutes d'occupation, les physiothérapeutes, les pharmaciens et les travailleurs sociaux des hôpitaux. Tous ont au moins un baccalauréat, et ils ont fait de quatre à sept années d'études universitaires. Cependant, comme tous les professionnels, leur formation et leurs études doivent se poursuivre pendant toute la durée de l'exercice de leur profession par la lecture, l'assistance à des cours, la participation à des colloques, et un retour périodique à l'université pour maintenir leurs connaissances à jour.

Outre ces professions connexes, il y a d'autres travailleurs auxiliaires qui jouent un rôle de plus en plus utile dans le domaine de la santé. Ce sont les techniciens qui travaillent sous direction médicale dans les laboratoires d'hôpitaux, les services de radiologie, les bibliothèques et les archives médicales, ainsi que dans les domaines des aides audio-visuelles, de la recherche, de l'hygiène du milieu et de la ré-éducation, pour n'en nommer que quelques-uns. La formation de la plupart des techniciens paramédicaux peut être obtenue dans les instituts de technologie fédéraux-provinciaux qui donnent des cours de deux ans aboutissant à un diplôme.

A mesure qu'augmente la pénurie de médecins au Canada, nous dit l'A.M.C., les professionnels et les technologistes paramédicaux seront appelés à prendre des responsabilités plus grandes dans le soin des malades. Leur nombre est déjà insuffisant et ce sont des membres importants de l'équipe qui veille sur la santé.

DONNELLY

Un "record hop" eut lieu le 14 février dernier pour les Cadets de McLennan et Donnelly à la Salle Municipale de Donnelly. Un goûter fut servi au cours de la soirée. Ce fut un grand succès et tous s'amusèrent bien.

*****

Mme Jeanne Paquette est récemment revenue du Québec; elle était partie depuis le 14 décembre dernier. Il nous a fait plaisir de la revoir parmi nous.

*****

Sont présentement malades: Mme Blanche Beland, Mme David Therriault, Richard, Michel et Marilynne Requier. Prompt rétablissement à tous.

*****

Nous rappelons à tous les intéressé qu'il y apratique de chant pour la fête de Pâques à tous les mercredis soir, à 7h. 30, à l'église. Tous sont cordialement invités à se joindre à ceux qui participent déjà à ces pratiques.

TANGENTE

Il y a eu assemblée et élection chez nos Dames Chrétiennes récemment; ont été élus: Mme Donat Sylvestre, présidente; Mme Philippe Fournier, vice-présidente; Mme Françoise Lussier, secrétaire-trésorière et Mmes N. Granger, Marie-A. Boivin, Lucien Chénard, A. Bédard et Jeanne Langlois, conseillères.

*****

Dimanche le 23 février dernier, il y eut élection de nouveaux marguilliers pour la paroisse; ce sont Mme Jeanne Langlois et M. Aristide Chénard qui furent choisis.

*****

Ont récemment été hospitalisés mais sont de retour à la maison: Mmes Amédée Mailhot, Lucien Chénard, Léon Beaudoin et Marc Chénard.

*****

M. et Mme Adrien Langlois sont présentement en voyage à Las Vegas.

Mlle Jeannine Fournier qui a travaillé en pays étranger durant deux ans a fait un séjour dans sa famille durant deux mois; elle est maintenant repartie pour travailler, cette fois à Vancouver.

VIMY

Une soirée surprise a récemment eu lieu chez M. et Mme Léger Huot à l'occasion du 71e anniversaire de M. Huot. En plus de leurs enfants, étaient aussi venus d'Edmonton, M. et Mme Alphonse Huot, de St-Albert M. et Mme Thomas Belley et de Morinville, Mme J. Perras.

*****

Le 27 février dernier, au gymnase de l'école, eut lieu le Concours oratoire annuel, en français. Les gagnants de trophées furent les suivants: Marie-Paule Lusson, 1ère année; François Lusson, 2e; Colette Huot, 3e; Lucille DeChamplain, 4e; Elizabeth Lusson, 5e; Rita Provinçal, 6e; Camille Ouellette, 7e; Daniel Gagné, 8e; Clémence Provinçal, 9e; Christine Joly pour le français oral. Les juges étaient Sr Renée Piché, c.s.c., M. Claude Bisson de l'Université et M. Paquin, instituteur de Legal.

*****

M. Robert Huot a dû faire un court séjour à l'hôpital Immaculata de Westlock.

*****

De passage récemment: M. et Mme Lucien Cloutier et leur famille, de Killam, qui visitaient M. et Mme Albéric Landry.

Mme Aimé Fortier du Chateau de Legal qui visitait ses enfants.

Yvon Bilodeau, fils de M. et Mme Jos Bilodeau qui poursuit ses études et joue au hockey pour l'équipe des Bruins d'Estevan. Il était de passage à l'occasion d'une rencontre hors-concours de cette équipe contre les Centennials de Calgary au nouvel aréna de Westlock.



"On n'a plus les Premiers ministres qu'on avait!" - La politique, c'est bien... mais le twist c'est encore mieux, vous ne croyez pas? La scène fut croquée au cours d'une réception offerte à M. Trudeau par les Libéraux de son comté (Montréal-Ville Mt-Royal).

Où sont ces jeunes?

Une boîte à chansons
C'est comme une maison
C'est comme un coquillage
On y entend la mer
On y entend le vent
Venus du fond des âges
On y entend battre les coeurs
A l'unisson
Et l'on en voit toutes les couleurs
De nos chansons

Quoi de plus vrai! Ceux qui ont eu le plaisir d'assister au spectacle du 22 février, savent ce que nous voulons dire.

Je ne voudrais pas poser en critique et m'aventurer sur un terrain réservé aux spécialistes. Qu'il suffise de dire que nous aurions écouté encore longtemps les artistes qui nous furent présentés. Nous aurions aimé faire durer l'enchantement...

Il y a aussi autre chose. Quand on a vécu ces quelques heures où l'atmosphère était si canadienne-française, tellement nôtre, où on se sentait si bien, on veut dire merci aux responsables. On veut dire aussi son admiration pour le dévouement que suppose une réalisation semblable.

Vous en doutez-vous, chers jeunes qui dirigez la "Boîte", vous avez là une clé magique! Oui, une clé magique pour libérer le respect de soi, l'amour et la fierté qui dorment et parfois se meurent dans l'âme de vos jeunes compatriotes. L'atmosphère de votre "Boîte", l'audition de nos chansons sont tout ce qu'il faut pour opérer un regain de fierté et de vie canadiennes-françaises.

Il y a tout de même une ombre au tableau. Vous n'êtes pas très nombreux, n'est-ce pas, à porter cette responsabilité? Où sont ces jeunes qui, si vous me permettez un retour en arrière, à un certain congrès de l'A.C.-F.A. d'il y a quelques années, réclamaient à grands cris que les adultes se mêlent de leurs affaires, qu'ils laissent enfin aux jeunes la pleine responsabilité de leurs organisations, etc. etc. Oh! quand on a travaillé avec des jeunes, on comprend ces explosions - on pardonne aussi les coups de griffes - Mais, aujourd'hui, en pensant à la "Boîte à chansons", au surcroît de travail qui doit être accompli par quelques jeunes seulement, je me demande où sont les autres! Quelques-uns ont été fidèles. Il faudrait que les autres se souviennent, n'est-ce pas, que la "Boîte" est à eux, pour eux, qu'ils y ont quelque chose à faire. Et il faut commencer par s'y rendre, bien entendu...

Longue vie donc à "La Toile d'araignée"! Il faut que cette initiative continue. Pour qu'elle remplisse son rôle, il faut surtout qu'elle demeure bien française, même lorsqu'elle présente des artistes invités.

Je le répète, il faut qu'elle continue, elle est irremplaçable!

M. F.

Mme Vanier en deuil de sa mère

Mme Thérèse de Salaberry, épouse de feu l'honorable Charles Hector Archer, est décédée à Paris, le 28 février.

Le service funèbre a eu lieu, vendredi le 7 mars, en la cathédrale Marie-Reine du Monde à Montréal et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Au lieu d'offrandes de fleurs, des dons sont faits à l'Institut de cardiologie de Montréal ou à l'Institut de la famille Vanier, au 170 Metcalfe, Ottawa.

événements

LE 16 MARS

Journée catéchistique à Edmonton, sous le thème "Libre ou esclave dans l'Eglise". Rencontre-échange pour laïcs chrétiens au Centre Providence, 3005 - 119e rue, de 9h. a.m., à 9h. p.m. Inscription: $5.00 par personne; animateur de la rencontre, M. l'abbé Camille Dozois. Pour autres renseignements, veuillez composer le numéro 469-4253.

*****

22 MARS

Au Students' Union Theatre (campus U. de A.), A Coeur Joie d'Edmonton présente "Rallye-Chorales des Jeunes", à 8h. p.m. Le prix et les lieux d'achat des billets seront annoncés plus tard.

*****

28 et 29 MARS

Le Théâtre Français d'Edmonton vous invite à la représentation de "Au Petit Bonheur", comédie en trois actes de Marc-Gilbert Sauvageon, à 8h.15 p.m., au Students' Union Theatre. Les billets sont en vente au Students' Union Building, au Collège St-Jean et au Département des Langues Romanes de l'Université. Les prix:
Adultes: $1.50
Etudiants: $1.00

Mode '69



Une charmante robe cocktail signée Adèle Simpson, en brocart d'onondaga, irisé bleu, rose et vert, qui ajoute à sa beauté le grand avantage d'être en nylon "Qiana" infroissable et imperméable. Dans la collection American Couture 1969.



Les femmes-fruits des Iles du Pacifique ont inspiré l'imprimé de ce tissu que Donald Brooks a transformé en magnifique pyjama de soirée à jupe portefeuille resserrée aux chevilles.



Faille noire papillonne sur faille blanche... dans cette création de Dominic Rompollo pour Teal Traina. Une robe du soir qui allie la luxueuse tombée et le lustre soyeux à la légèreté car sa faille est tissée de fibre de nylon.



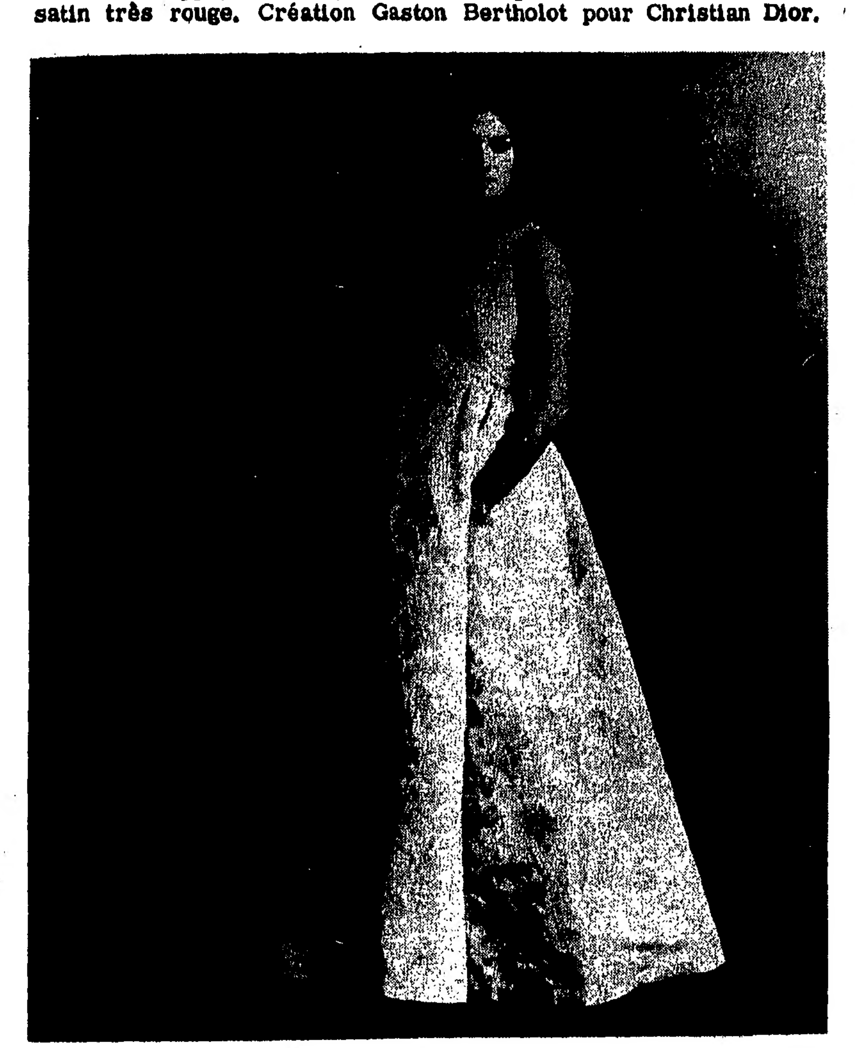
Un vrai ciel d'été mis en robe par Dominic Rompollo pour Teal Traina. Pureté de la silhouette, pureté du coloris bleu très pâle du double crêpe doucement brillanté. Le tissu, d'Abraham, doit sa riche tombée à sa fibre de nylon "Qiana". C'est l'un des nombreux modèles de la mode printanière et estivale récemment présentés dans la collection American Couture 1969.



Des plumes et des paillettes ajoutent leur opulence et leur féminité à cette robe statuesque d'un blanc infiniment pur, en double satin de nylon. Impossible à l'eau de marquer la nouvelle fibre! ce qui permet d'effacer en quelques secondes les traces de liquides renversés. Fini le temps où les maladresses tournaient au désastre. C'est une création Sarmi dans la collection American Couture 1969.



Une floraison de pétales rouges et blanches froufroute à l'encolure et aux poignets de cette longue coulée blanche, en double crêpe de nylon "Qiana", un tissu Abraham au subtil brillant. De ligne doucement mais résolument appuyée au corps. Taille marquée haut du trait hardi d'un satin très rouge. Création Gaston Bertholot pour Christian Dior.



Une ligne très simple dans un tissu d'une rare magnificence. C'est la griffe qui a rendu célèbre Elinor Simmons dans ses créations pour Malcolm Starr. Ce broché somptueusement rose, bleu et blanc d'Onondaga est tissé en nylon. Modèle faisant partie de la collection American Couture 1969.



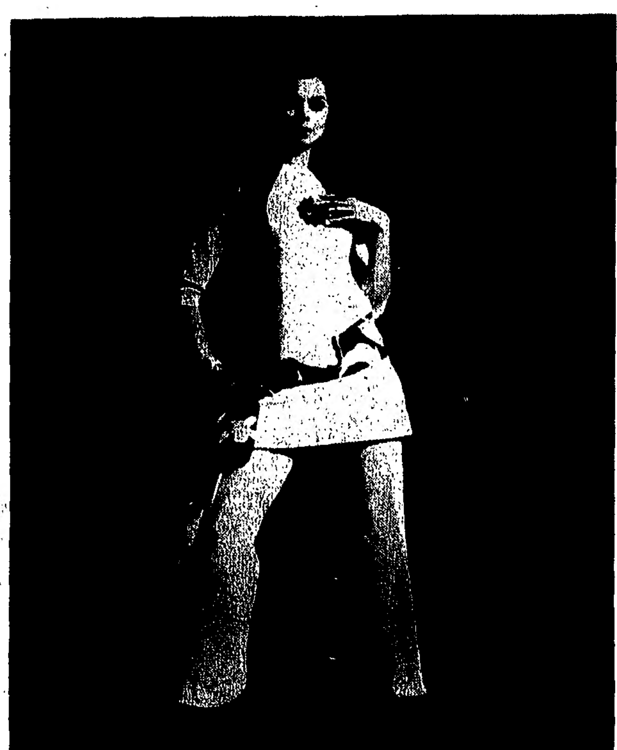
Geoffrey Beene a choisi un satin noir aux impressions géantes vertes et blanches pour créer une fabuleuse robe au dos nu et au devant cravaté d'un noeud très ample. Le tissu de nylon permet des impressions bien tranchées, aux tons francs et limpides. De la collection American Couture, 1969.



Une robe à danser aussi ravissante que le printemps, aussi doucement décidée que lui avec ses délicats dessins en un camaïeu acidulé allant du citron au limette. Col géant et taille bien soulignée. En satin de nylon "Qiana" qui garde son impeccable fraîcheur peu importe la longueur de la nuit de la fête. Une création Roxanne, pour Samuel Winston, dans la collection American Couture 1969.



Robe habillée à taille haute et manches larges, dans un twill de nylon de Chardon-Marché dont l'imprimé aux tons délicats a été spécialement créé par Julian Tomchin pour le modèle dessiné par Chester Weinberg. Grâce aux qualités de la nouvelle fibre "Qiana", cette robe émergera d'une longue station assise d'une fraîcheur immaculée; elle est également imperméable. Collection American Couture 1969.



PERLES ET FRANGES -- donnent à ce trois-pièces tricot le petit air indien qui est dans le vent printemps/été. Création de Holiday Knitwear; chandail blanc à col tortue et gilet long, rose, sans manches, frangé etzigzagué, tout fibre Orlon. Super avec pantalons, mais très bien aussi avec jupe ou shorts.



LE CHANDAIL A L'INFINI -- sur pantalons -- un autre "numéro un" de la mode printanière. Celui-ci, par Golden Crown de Toronto présente un large ourlet retourné et des fentes sur le côté. Au choix en blanc, rose, lilas, jaune et bleu écume. A porter en accord ou en constrate avec le pantalon.



Tunique et pantalons larges, une tenue d'hôtesse très séduisante, un peu féline même, de Marie McCarthy pour Larry Aldrich, en satin de nylon. Le tissu est de Chardon-Marché, et son imprimé mandarine et citron est signé Julian Tomchin. Modèle faisant partie de la collection American Couture 1969.



tuyaux sur l'impot

Q. - Qui a le droit d'établir la moyenne de son revenu aux fins de l'impôt pour 1968?

R. - Pour pouvoir établir la moyenne de son revenu, il faut remplir trois conditions, savoir:

1. La source principale du revenu pour la période d'établissement de la moyenne doit être l'agriculture et (ou) la pêche et aucun établissment de la moyenne ne doit avoir été effectué au cours des cinq années antérieures.
2. Une déclaration d'impôt doit avoir été produite à temps à l'égard de chacune des cinq années comprises dans la période d'établissement de la moyenne. Font exception à cette règle les déclarations visant les années nonimposables comprises dans la période d'établissement de la moyenne, lesquelles doivent être produites au plus tard le 30 avril 1969.
3. La formule T2011 "Choix d'établir la moyenne du revenu" doit être produite au plus tard le 30 avril 1969.

Q. - Je suis marié et j'ai 66 ans. Ma femme a eu 65 ans en 1968. Lorsque j'ai rempli ma déclaration d'impôt sur le revenu de 1967, j'ai réclamé l'exemption de base de $1,500 pour moi-même, plus l'exemption de $1,000 pour ma femme. Maintenant qu'elle a 65 ans, puis-je augmenter l'exemption à son égard à $1,500?

R. - Non. L'exemption additionnelle de $500 ne s'applique qu'à vous-même. Bien entendu, si votre femme produit sa propre déclaration elle aura droit de réclamer l'exemption additionnelle de $500 dans sa déclaration, mais cela ne changerait pas l'exemption que vous pouvez demander à son égard.

Q. - A mon lieu de travail, je fais partie de régimes d'assurance-hospitalisation et de soins médicaux. Puis-je réclamer à titre de frais médicaux les primes versées à ces régimes?

R. - Non. Cependant, vous pouvez réclamer les frais médicaux acquittés pour votre compte par tout régime d'assurance, de même que les frais d'hospitalisation, sauf ceux qui sont couverts par un régime provincial d'assurance-hospitalisation. Les relevés que vous recevez du régime sont censés indiquer si, oui ou non, les montants peuvent être compris dans votre réclamation au titre des frais médicaux.

Q. - J'ai reçu la plupart de mes feuillets de renseignements concernant ma déclaration d'impôt sur le revenu, mais j'en attends encore un autre. Dois-je produire ma déclaration sans ce feuillet?

R. - Non. Veuillez attendre d'avoir obtenu tous vos feuillets T4 et tous vos reçus pour frais médicaux avant de produire votre déclaration. Un feuillet de renseignements manquant peut causer des retards dans la vérification puisque de telles déclarations doivent être envoyées à nos bureaux de district pour qu'ils obtiennent des renseignements additionnels. Si, au début de mars, vous n'avez pas reçu vos feuillets T4, il vous faut les demander à votre employeur.

Q. - Un cultivateur peut-il payer un salaire à des membres de sa famille et réclamer ces montants comme dépenses?

R. - Vous trouverez toutes les précisions voulues à ce sujet à la page 6 du Guide des cultivateurs et des pêcheurs.

Q. - J'ai commencé à exploiter une nouvelle entreprise en 1968. Pouvez-vous me dire quel montant de dépréciation il m'est permis de réclamer?

R. - L'allocation du coût en capital, parfois appelée la dépréciation, est admise à titre de déduction. Les taux varient selon le genre (catégorie) de biens. Par exemple: Catégorie 10 - camions, automobiles, etc. 30 p. 100; Catégorie 6 - édifices en stuc sur pans de bois 10 p. 100; Catégorie 3 - édifices en acier, en briques et en ciment, 5 p. 100. Les taux dans le cas des autres catégories de biens peuvent être obtenus en consultant les Règlements de l'impôt sur le revenu ou en vous adressant à votre bureau de district d'impôt. Des taux spéciaux peuvent s'appliquer aux biens d'un cultivateur ou d'un pêcheur. En ce qui concerne ces taux, veuillez consulter le Guide des cultivateurs et des pêcheurs.

Q. - Ma mère, qui est âgée de 70 ans, vit avec nous. Elle touche la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément, ce qui lui constitue un revenu total de $1,-260. Puis-je la compter comme personne à charge?

R. - Non. Comme la pension de la sécurité de la vieillesse et le supplément lui assurent un revenu de plus de $950, vous ne pouvez pas la compter comme personne à charge.

TRIBUNE LIBRE

Scandale

Dans l' "Edmonton Journal" de vendredi dernier (21 février), à la page éditoriale, l'on pouvait lire un article sur "ceux qui approuvent Strom" dans sa politique d'unilinguisme.

Parmi les organisations mentionnées, il y avait celles des Allemands et des Ukrainiens, prêchant même l'unilinguisme (anglais) pour le pays.

Je cite ces deux organisations car elles ont des heures d'émission sur CHFA. Je trouve honteux que CHFA et l'A.C. F.A. prêtent leur antenne à des gens qui émettent des opinions contre nous. Et j'espère que CHFA fera le nécessaire et... les "foutera" à la porte. Ce ne sont pas les postes anglais qui manquent pour recueillir (et accueillir) ces pauvres groupes ethniques.

Un scandalisé.

M. le Rédacteur,

Au programme "12 à la Une" du 19 février dernier, M. Gérard Diamond a clairement expliqué que l'A.C.F.A. (dont il est question de changer le nom) n'était pas là uniquement pour aider les Canadiens-français.

M. Diamond a bien raison... l'A.C.F.A. encourage tous les groupes ethniques, sauf les Canadiens français! Et, croyez-moi, je n'exagère rien! On se "fendra en quatre" et on "se fendra les cheveux en quatre" afin d'encourager les Anglais, les Russes, les Ukrainiens, les Italiens, etc., à connaître et apprendre le français. Mais si un groupe de Canadiens français demande l'appui de l'A.C.-F.A. afin d'obtenir des octrois ou autre chose d'un ministère provincial, on les référera à un Comité régional... aussi stupide qu'inutile. Une perte de temps, d'argent et d'énergie. Pourquoi? Un peu plus de la moitié des membres de ce comité n'en veulent pas de français! ou, s'ils en veulent, c'est au compte-gouttes! D'autant plus que plusieurs membres dudit comité nous arrivent de la "Belle Province", imbus d'un complexe d'infériorité inimaginable parce qu'ils ne parlaient pas la langue de Shakespeare à leur arrivée ici!

Et dire que l'on s'était imaginé qu'ils venaient s'établir ici, dans notre province, pour propager la langue et promouvoir la cause française. Un de ces messieurs du Québec dira: 50-50 dans les écoles? Ca va être comme la province de Québec! On n'en veut pas!" Et un autre de dire: "Il n'y a pas plus de français dans telle école que dans telle autre". De l'ambiance française, évidemment, on ne parle pas... Et pourquoi cela? Sans doute parce que les enfants de ces messieurs fréquentent telle école et que ce ne sont certainement pas eux qui se "fendront en quatre" pour donner le bon exemple et parler français. D'ailleurs, eux aussi souffrent du même complexe... et parlent anglais au foyer.

Un autre, "prudent"(?) dira: "Il ne faut pas y aller trop vite. Ca peut prendre de dix à quinze ans!" Cela veut dire que même pour l'enfant d'un an aujourd'hui... il sera trop tard!

Plusieurs élèves sont déjà prêts à prendre plus de cours en français; et il nous faudra attendre la permission de ces gens? Qu'ils soient convaincus de nos besoins, sans parler des leurs? On y perdrait notre latin! Si certains dirigeants de "l'Association des Groupes Ethniques" croient avoir le support de la majorité des Canadiens français, ce sont des autruches et ils n'ont pas seulement la tête dans le sable! Cessons donc le jeu de la petite politique et de l'hypocrisie! On veut du français ou on n'en veut pas! Personne n'est forcé d'en prendre!

Alors pourquoi ne pas aider et pousser ceux qui le désirent? C'est toute de même fatigant de traîner quelqu'un sur son dos quand il se laisse délibérément traîner les pieds par terre!

Personne ne songe à priver de leurs droits les parents qui désirent que leurs enfants fréquentent telle ou telle autre école qui serait plus rapprochée de chez eux, même si on n'y enseigne moins ou pas du tout de français. Mais qu'est-ce qui les empêche de supporter les

(suite à la page 16)

HORAIRE DES EMISSIONS

DIMANCHE

- 6:50 - Ouverture
- 6:55 - Nouvelles, Sports, Météo
- 7:00 - Radio-journal
- 7:05 - En ce temps-là
- 7:30 - Heure du concerto
- 8:30 - Prog. en cri
- 9:00 - Prog. italien
- 11:00 - Messe diffusée de St-Joachim
- 12:00 - Musique en dinant
- 12:15 - Nouvelles
- 12:25 - Sports
- 12:30 - Récital et concert
- 1:00 - Dimanche musical
- 4:00 - Radio-journal
- 4:05 - Images
- 4:30 - Les maillons de la chaîne
- 5:00 - L'important c'est la rose
- 5:30 - Bel canto
- 7:00 - Le Cabaret du soir qui penche
- 8:30 - Radio-journal
- 8:40 - Sports
- 8:45 - Le Cabaret du soir qui penche
- 9:00 - Father Justin Rosary Hour
- 10:00 - Prog. ukrainien
- 10:30 - Récital du dimanche
- 11:00 - Sous l'abat-jour
- 12:00 - Nouvelles et sports
- 12:05 - Méditations
- 12:10 - Fin des émissions Hymne national

CHFA
680 KC 5000 W.

DU LUNDI AU VENDREDI

- 6:50 - Ouverture
- 6:55 - A notre horaire
- 7:00 - Nouvelles
- 7:03 - Météo et Sports
- 7:05 - Radio-réveil
- 7:25 - Nouvelles
- 7:30 - Chez Miville
- 8:00 - Nouvelles
- 8:05 - Sports
- 8:10 - Méditation
- 8:15 - Radio-réveil
- 8:28 - Nouvelles
- 8:30 - Radio-réveil
- 9:00 - Nouvelles
- 9:03 - Météo
- 9:05 - Au gré du vent
- 9:33 - Le Père Legault
- 10:00 - Nouvelles
- 10:03 - Place aux femmes
- 11:00 - Monde maintenant
- 11:30 - Joyeux Troubadours
- 11:55 - Intermède
- 12:00 - Douze à la une
- 12:56 - S'il vous plaît
- 3:00 - Ranch 680
- 4:00 - Présent
- 4:28 - Autour d'une chanson
- 5:00 - Radio-journal
- 5:20 - Sports
- 5:25 - Mini-concert
- 6:00 - Nouvelles
- 6:05 - Mini-concert
- 6:30 - Chapelet
- 6:45 - Un homme vous écoute
- 7:00 - Salut les copains
- 8:30 - Radio-journal
- 9:00 - Selon le jour
- 12:00 - Nouvelles de Radio-Ouest
- 12:05 - Météo et Sports
- 12:08 - Méditations
- 12:10 - Fin des émissions Hymne national

CHANGEMENTS QUOTIDIENS

LUNDI

- 9:00 - Prog. ukrainien
- 10:30 - Sur toutes les scènes du monde

MARDI

- 9:00 - Prog. allemand
- 10:00 - Des livres et des hommes
- 10:30 - Politiques et espaces romanesques
- 11:00 - Orchestre symphonique

MERCREDI

- 9:00 - Prog. polonais
- 9:30 - Sérénade
- 10:00 - Studio d'essai
- 10:30 - Intermède
- 10:33 - Mercredis de la musique

JEUDI

- 9:00 - Prog. italien
- 9:30 - Prog. hollandais
- 10:00 - Horizons
- 10:30 - Talon d'Eve
- 11:00 - Récital du réseau
- 1 :30 - Sous l'abat-jour

VENDREDI

- 9:30 - Prog. allemand
- 10:30 - Sérénade
- 11:00 - Rendez-vous à l'opéra
- 11:30 - Musique de chambre

SAMEDI

- 6:50 - Ouverture
- 6:55 - Météo
- 7:00 - Nouvelles
- 7:05 - Musique en tête
- 7:25 - Nouvelles
- 7:30 - Musique en tête
- 8:00 - Nouvelles
- 8:05 - Sports
- 8:10 - Méditation
- 8:15 - Musique en tête
- 8:30 - Nouvelles
- 8:32 - Musique en tête
- 9:00 - Nouvelles
- 9:05 - Samedi magazine
- 10:00 - Nouvelles
- 10:03 - Radio Bambino
- 10:30 - Tante Lucille
- 11:00 - Radio-journal
- 11:15 - Par un beau samedi matin
- 12:00 - Musique en dinant
- 12:15 - Nouvelles
- 12:25 - Sports
- 12:30 - Kiosque à musique
- 3:00 - Ranch 680
- 4:00 - Radio-journal
- 4:10 - Sports
- 4:15 - Images
- 4:30 - Le monde parle au Canada
- 5:00 - Les Chansonniers sont là
- 6:00 - L'important c'est la rose
- 6:30 - Chapelet
- 6:45 - Disco-Pop
- 8:30 - Radio-journal
- 8:40 - Disco-Pop
- 9:30 - Samedi-jeunesse
- 11:00 - Salut les copains
- 12:00 - Nouvelles de Radio-Ouest
- 12:05 - Météo et Sports
- 12:08 - Méditation
- 12:10 - Fin des émissions Hymne national

A VOTRE SERVICE!

COURS PLUS VITE, CHARLIE

Interprète: Johnny Halliday

Le paysan nommé Charlie
Avait dit à son voisin Jean
Nous aimons je crois la même fille
Depuis déjà longtemps
Faisons alors une course
A travers tout le pays
Celui de nous deux qui gagnera
Epousera Lucie

Ah! cours plus vite Charlie et tu gagneras
Ne te retourne pas
Ah! cours plus vite Charlie et tu gagneras
La fille sera pour toi.

Jean avait une voiture
Qui attirait tous les regards
Et il croyait bien que son argent
Achèterait l'amour
Il avait déjà ouvert
Les portes de son palais
Pour recevoir les jolis yeux verts
De mademoiselle Lucie

Mais le paysan nommé Charlie
N'était pas si riche que Jean
Il n'avait jamais de beaux habits
Il courait les pieds nus
Il connaissait le pays
Les forêts et les cours d'eau
Et le vent qui était son ami
Lui soufflait dans le dos

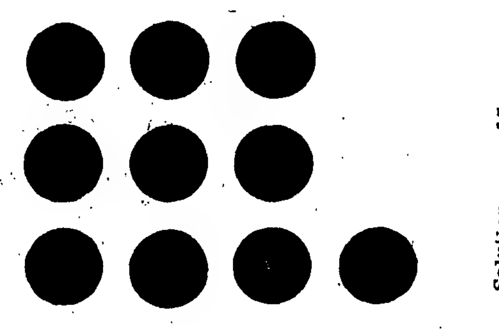
Flairetout...

L'homme est mort à six heures et demie. Le robinet aurait donc été ouvert durant une heure entière. En ce cas, la quantité de gaz aurait été telle que la maison eût certainement sauté car dans la cuisine le bec économique du chauffe-eau est toujours allumé et la porte ouverte.

Les 8 erreurs...

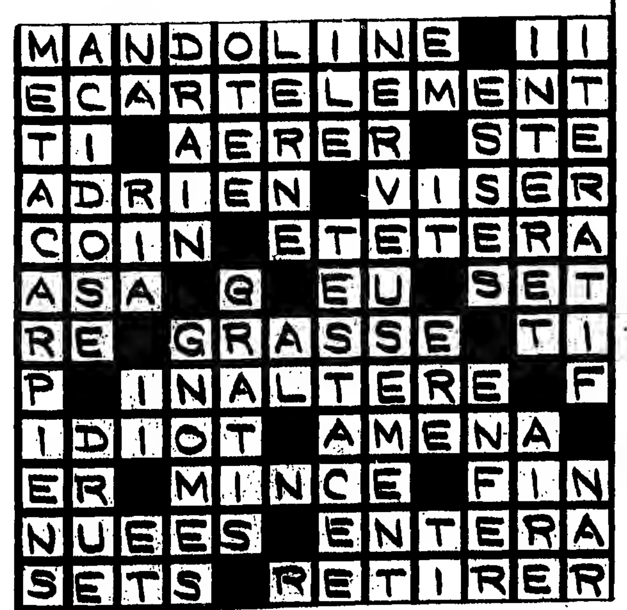
1. Le stylo est inversé;
2. Le chapeau de l'homme accroché au réverbère;
3. Une fenêtre de plus à la maison;
4. Poche moins grande au manteau de l'homme;
5. Phare en moins à l'auto de gauche;
6. Un caractère du mot "taxi" a disparu;
7. Poignée du parapluí différente;
8. Un bout de papier de moins dans la poubelle.

Casse-tête



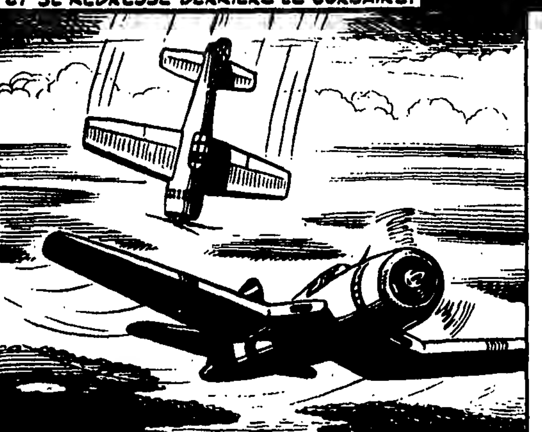
Solution: page 15

Disposez ces dix cercles noirs de façon à en avoir quatre en cinq directions différentes.

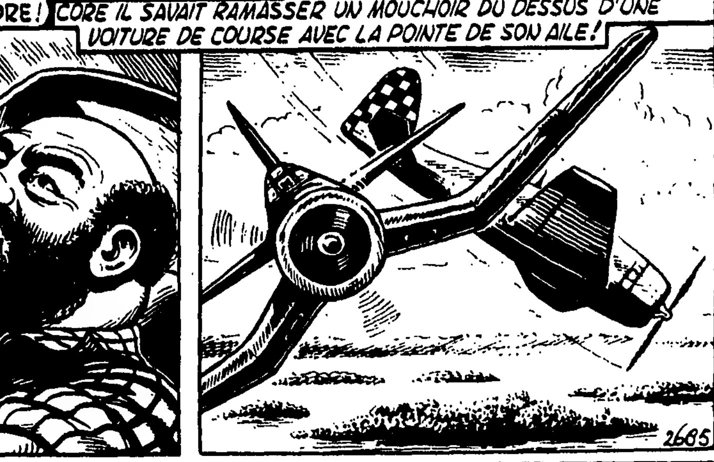


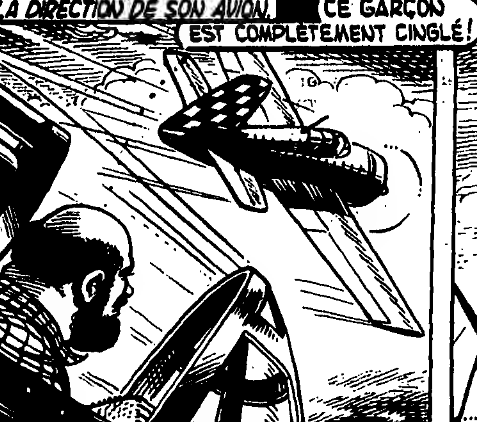
PILOTE TEMPETE

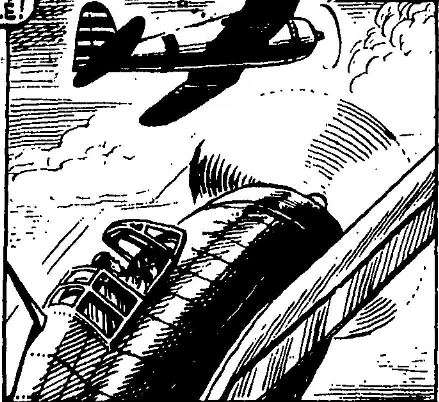


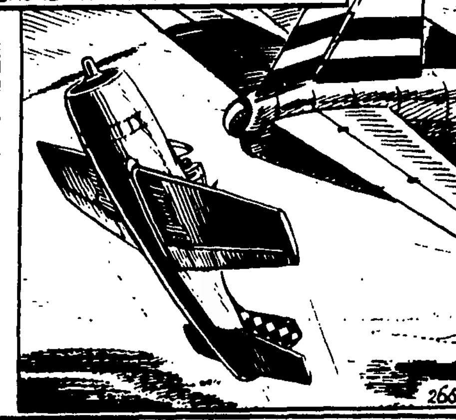


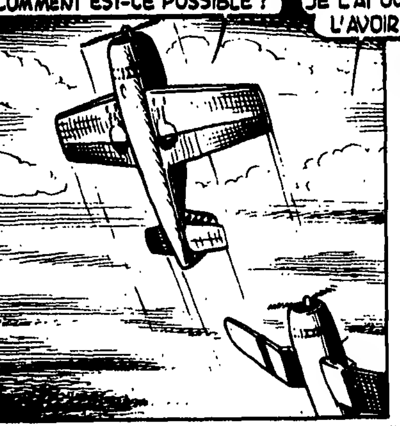




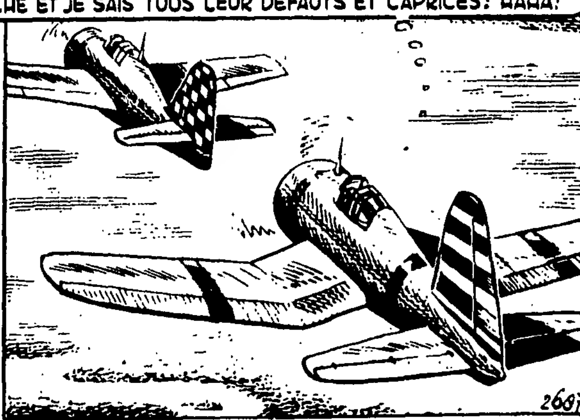


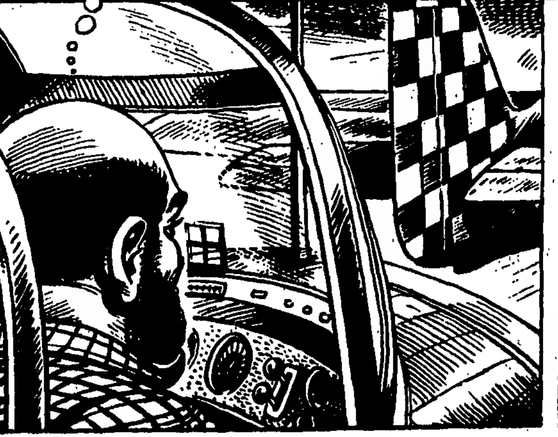




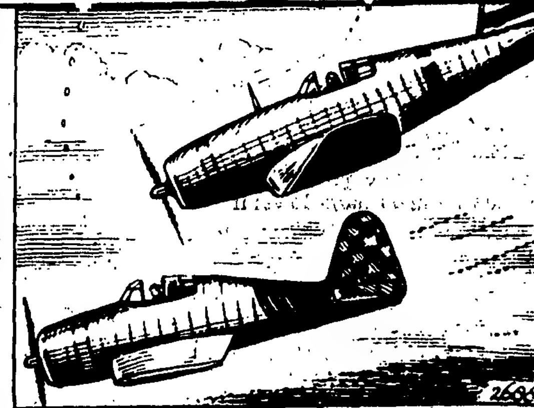












Les 3 grandes résolutions...

(suite de la page 1)

françaises locales ou provinciales.

C - MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Il est résolu:

1) que des organismes de placement soient établis dans les diverses provinces pour favoriser et orienter l'immigration, les migrations interrégionales et interprovinciales des Canadiens-français, accueillir les nouveaux venus, les orienter dans le choix de leur travail.

2) que le Québec étudie la possibilité d'orienter des immigrants francophones vers les centres de langue française qui sont viables.

II - L'enseignement du Français

Il est proposé

a) que l'enseignement donné aux francophones en dehors du Québec soit en français à tous les niveaux, cela partout où un nombre suffisant d'élèves francophones rend la chose possible sans restrictions occasionnées par la formation des districts bilingues et sans négliger pour autant l'enseignement de l'anglais;

b) que l'on mette sur pied des structures pédagogiques distinctes pour les écoles françaises et les écoles bilingues, que les personnes responsables des structures administratives internes de l'école soient bilingues et que la représentation au sein des commissions scolaires ne soit pas fondée sur l'évaluation foncière;

c) qu'en matière constitutionnelle:

1) l'Education demeure de compétence provinciale;

2) la constitution canadienne soit amendée de façon à reconnaître les droits des minorités de langue officielle en matière d'Education;

3) une déclaration des droits de l'homme reconnaissant les droits des minorités de langue officielle soit incluse dans les constitutions fédérale et provinciales;

d) les ministères de l'éducation des provinces prennent les mesures nécessaires afin d'assurer le recrutement et la formation du personnel enseignant des écoles francophones;

e) les ministères d'éducation des provinces augmentent considérablement l'octroi de bourses d'études aux enseignants et les échanges de professeurs avec le Québec et les pays francophones;

f) des normes interprovinciales soient établies pour reconnaître l'équivalence des différents certificats d'enseignement;

g) le Québec et les autres provinces s'entendent et collaborent au sujet des programmes d'enseignement et des manuels scolaires français;

h) les provinces se servent de l'accord-cadre déjà signé à leur intention entre le Canada et la France;

i) les provinces autres que le Québec négocient avec le Québec et la francophonie les ententes nécessaires à l'obtention de bourses d'études, de stages de perfectionnement et d'échanges d'étudiants et de professeurs francophones;

j) les gouvernements provinciaux aident les étudiants francophones de leurs provinces à poursuivre leurs études dans les universités bilingues du Canada dans le cadre d'échanges étudiants;

k) le partage des taxes scolaires prélevées sur les corporation soit revisé pour le rendre plus équitable là où la situation l'exige.

III - Le rayonnement culturel

A - COMMUNICATIONS

Il est proposé:

que l'insuffisance actuelle des rapports entre le Québec et les minorités ainsi qu'entre les minorités elles-mêmes soit corrigée en améliorant les communications et les échanges culturels, en fonction des besoins des minorités.

B - ORGANISME COORDONNATEUR

Il est proposé:

qu'une association active, représentative de toute la population de langue française du Canada et capable d'assurer pleinement le rayonnement culturel du Canada français, réunisse périodiquement les responsables de toutes les régions aux fins de réaliser l'unité face à des objectifs communs.

C - DROITS

Il est proposé que les francophones partout au Canada:

1) aient constitutionnellement le droit de faire usage de la langue française dans tous les organismes du gouvernement fédéral, devant la législature de leur province ainsi que devant les tribunaux et dans toutes les procédures judiciaires;

2) exigent une représentation adéquate à tous les niveaux de la fonction publique;

3) soient officiellement reconnus et représentés au sein des organismes de radiodiffusion qui les concernent.

D - BESOINS DES CANADIENS FRANCAIS HORS DU QUEBEC

Il est proposé:

que les Canadiens français établis hors du Québec:

1) créent des organisations commerciales, industrielles et financières francophones telles que des agences centrales de style coopératif ainsi que des organismes économiques d'exploitation de ressources naturelles et agricoles et de mise en marché de leurs produits, où le français sera la langue d'usage;

2) invitent des hommes d'affaires du Québec à établir dans les autres provinces des entreprises où l'usage du français serait encouragé.

E - AIDE DU GOUVERNEMENT QUEBECOIS

Il est proposé:

que le gouvernement du Québec:

1) aide les minorités par le truchement des autres provinces à poursuivre leurs études dans les universités françaises du Québec et qu'il accélère les négociations avec les autres provinces pour reconnaître l'équivalence des diplômes;

3) participe à l'organisation de "Semaine de vie française" dans toutes les provinces, à des fins à la fois culturelles et commerciales, par le truchement d'un organisme national groupant des représentants de tous les milieux;

4) aide à l'établissement d'une agence de presse canadienne-française qui puisse fournir aux minorités francophones des informations dans leur langue, mesure qui contribuerait puissamment au rayonnement de la culture française;

5) offre ses services de radio et de télédiffusion aux minorités françaises spécialement les services de Radio-Québec en matière de radio éducative;

6) accentue son aide aux minorités françaises sous forme de soutien culturel, technique et financier par le truchement de mécanismes adéquats;

7) encourage les Québécois à acheter les produits des Canadiens français des autres provinces.

F - MEDIA DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION

Il est proposé:

que les gouvernements fédéral et provinciaux:

1) assurent ensemble un service de télévision et de radiodiffusion qui rencontre les besoins des francophones dans chacune des provinces;

2) collaborent à l'établissement et au financement de centres culturels dans chaque région où il y a un nombre suffisant de francophones;

3) accentuent l'échange d'émissions de radio et de télévision tant avec le Québec qu'avec les pays francophones.

G - COMPETENCE GOUVERNEMENTAL

Il est proposé:

que les gouvernements fédéral et provinciaux négocient le partage des compétences en ce qui concerne la radiodiffusion et la télévision françaises.



Le président des Etats généraux, Me Jacques-Yvan Morin.

EXPOSITION

"Arts et Succès franco-albertains"

A l'occasion de la tenue de l'Assemblée annuelle des membres de l'A.C.F.A. et du passage à Edmonton de l'honorable Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat, les 11 et 12 avril, les membres du Comité féminin de la Régionale Edmonton ont pensé organiser au Collège Saint-Jean une grande exposition sous le thème général "Arts et Succès franco-albertains".

L'on a pensé regrouper les objets exposés en sept grandes catégories:

I. MUSIQUE - compositions, orchestrations, chansons, chansonnettes, disques, photographies d'artistes d'opéra, chanteurs, chanteuses, chorales, etc.

II. THEATRE - manuscrits de pièces, photographies de comédiens, groupes, scènes, mimes, etc.

III. PEINTURE ET ARTS PLASTIQUES - peintures, sculptures, céramique, photographie, artisanat, crochet, tricot, petit-point, cuir repoussé, etc.

IV. LITTERATURE - livres, thèses, poésies et une composition sur le thème suivant: "La vie d'un pionnier albertain".

V. SPORTS - trophées, médailles, coupes, autres décorations, photographies d'individus ou de groupes.

VI. DIVERS - toute autre création réalisée par un ou des Franco-albertains et qui n'apparaît pas dans les catégories précédentes.

L'on espère obtenir la participation des adultes et adolescents à compter de la septième année.

Les articles envoyés devront tous être étiquetés avec nom, adresse et description sommaire de l'article. Dans le cas des adolescents, l'on recommande aussi d'inscrire l'âge.

Ni l'A.C.F.A., ni le Comité féminin ne se tiendront responsables du transport, pertes ou dommages subis au cours du transport ou durant l'exposition des objets. Les participations devront être envoyées à Mme Gabrielle Baillargeon, 6704 - 93e avenue, Edmonton 83. L'on peut également obtenir d'autres détails en signalant 469-4253.

Rions!

Un jeune homme visite une chambre que loue une vieille dame.

-Naturellement, dit-elle, vous ne devez pas avoir de radio ni de phonographe, ni recevoir de petites amies...

-Bien sûr, Madame, dit poliment le jeune homme, et pourriez-vous m'indiquer l'endroit où je devrai me tenir quand j'aurai envie de tousser?

Petits conseils pour le peinturage domestique

Quand vous peinturez des jouets ou des meubles d'enfants, soyez sûr d'employer une peinture conçue pour l'usage sur les surfaces intérieures. C'est une recommandation de l'Association des Fabricants de Peintures du Canada. La peinture faite pour l'usage extérieur contient ordinairement plus de plomb que celle faite pour l'usage intérieur. La peinture d'extérieur ne devrait jamais être appliquée sur les jouets, les murs, les boiseries, les meubles... ou sur n'importe quoi d'autre à l'intérieur de la maison.

Tenez convenablement votre pinceau

La manière correcte de tenir un pinceau est de serrer le manche avec aisance, près de la base, dit l'Association des Fabricants de Peintures du Canada. Ayez une prise plutôt souple. Ne pressez pas fortement sur le pinceau, mais exercez seulement assez de pression pour que les soies plient légèrement près de la pointe.

Mariez la peinture avec l'ameublement

Avez-vous une toile, une étoffe de rideau, ou un tapis préféré? L'Association des Fabricants de Peintures du Canada vous suggère de repeindre une pièce en vous inspirant de votre objet favori. Rappelez-vous d'agencer les couleurs que vous choisissez avant d'accepter la peinture.

Pour protéger vos planchers

C'est en hiver que se font les travaux de peinturage à l'intérieur -- depuis le plancher de la pièce de bricolage, des sous-sols et garages jusqu'aux pièces d'habitation. Pourtant, dans ces lieux d'usage courant, le souci des taches diminuera si vous protégez vos planchers avec des peintures spéciales résistantes aux substances chimiques. L'Association des Fabricants de Peintures du Canada vous conseille de consulter votre fournisseur en peintures, qui sera heureux de vous donner tous renseignements utiles.

Ne devinez pas

D'après l'Association des Fabricants de Peintures du Canada, une peinture de fond ou apprêt devrait couvrir approximativement 450 pieds carrés par gallon. La couche de finition couvre habituellement 550 pieds carrés par gallon.

Protection contre l'humidité

Si l'humidité est une menace pour votre maison, vos murs d'intérieur y résisteront mieux recouverts d'une peinture spéciale: un apprêt ou un scelleur. Un tel fond empêche la pénétration de l'humidité que contient normalement l'atmosphère. On peut ensuite le recouvrir de n'importe quelle peinture de décoration, de dire l'Association des Fabricants de Peintures du Canada.

Peut-on vieillir moins vite?

Si votre tension est très au-dessus de la normale, vous avez 20 ans de plus que vos contemporains. Mais si vos quatre grands-parents sont octogénaires, vous avez des chances de vivre quatre ans de plus que la plupart de vos anciens condisciples. Enfin, en vivant à la campagne, vous prolongez vos jours de cinq ans.

Comment se fait-il que certains individus vieillissent plus vite que d'autres? Pour les spécialistes, nous avons tous simultanément trois âges: l'âge chronologique, défini par le calendrier; l'âge biologique, fonction de l'état de notre organisme; l'âge psychologique, qui est subjectif et se traduit dans notre comportement.

Une grande part de la dégradation physique attribuée naguère à la fuite du temps est due en fait à la maladie. Ainsi, l'artériosclérose, ou durcissement des artères, a longtemps été considérée comme un phénomène normal du vieillissement. Or, on a établi scientifiquement qu'elle est provoquée par un déséquilibre biochimique.

Une autre théorie met en avant l'hérédité. Nous serions tous porteurs, en naissant, d'une sorte d'horloge biologique interne réglée pour fonctionner un certain nombre d'années. C'est la thèse du Dr Hans Selye, de l'Université de Montréal; il pense que tous les individus sont dotés à la naissance d'une certaine quantité d' "énergie d'adaptation" qui leur permet de faire face au "stress" et autres agressions qu'ils auront à subir au cours de leur existence: intempéries, malnutrition, maladies, infections, accidents, soucis. Chacune de ces perturbations entame donc cette réserve, le vieillissement apparaissant quand elle commence à marquer un déficit important. "Chaque 'stress', explique le Dr Selye, laisse derrière lui une cicatrice indélébile. Pour survivre, l'organisme doit payer en abandonnant un peu de sa jeunesse".

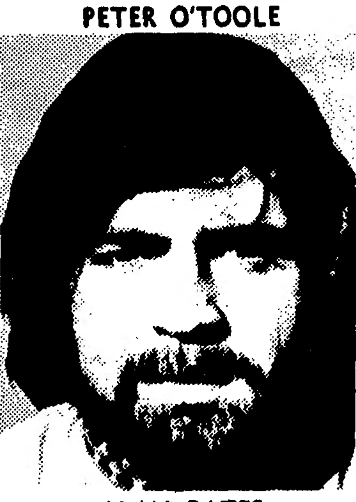
Comment prévenir les effets du vieillissement ou du moins les retarder? Un bon moyen est de surveiller son alimentation. Il semble bien qu'une certaine frugalité pourrait être bénéfique. Un spécialiste soutient que nous aurions davantage, en Amérique du Nord, à réduire de moitié la ration de nourriture consommée. L'exercice physique peut aussi, dans une certaine mesure, différer les méfaits de l'âge. Une enquête menée auprès de gens d'âge mûr, les uns sportifs, les autres anciens athlètes, les troisièmes sédentaires, a permis de conclure que le sport pratiqué d'une manière assidue réussit à modifier le processus du vieillissement.

Mais au fond, rien ne compte plus, peut-être, que notre état d'esprit. Comme l'a écrit un philosophe: "Les années sont légères aux calmes et aux optimistes; aux autres, la jeunesse autant que la vieillesse pèsent comme un fardeau".


JOANNE WOODWARD

PETER O'TOOLE


BARBARA STREISAND


ALAN BATES

On retrouve ci-dessus les quatre favoris pour recevoir un Oscar de la Motion Picture Academy lors de la grande soirée de remise de ces prix tant convoités qui doit avoir lieu le 14 avril prochain. Sauf Alan Bates, tous sont déjà bien connus du public.

Il faut travailler pour être heureux

NEW YORK - L'actrice Carol Channing, qui vient de célébrer son 48e anniversaire de naissance, ne s'accorde aucun repos sur le plan professionnel.

Cette dynamique blonde, dont le regard exprime un perpétuel sentiment de surprise en face d'une découverte, déclare qu'elle prend plaisir à travailler.

Née à Seattle et plus tard, élève du Bennington College au Vermont, la comédienne a fait du chemin pour atteindre à la renommée.

A l'âge de 13 ans, son habileté comme jeune ballerine lui valut un engagement durant les vacances d'été, à l'Opéra de San Francisco.

Elle suivit ensuite la compagnie pour des tournées de représentations. Après avoir étudié l'art dramatique et la danse, elle quitta l'université du Vermont pour se rendre à Broadway où elle obtint un rôle pour chanter dans une comédie musicale, spectacle qui devait quitter l'affiche sans faire longue vie.

Les quelques années qui suivirent ne furent pas roses, comme il arrive souvent dans l'existence de jeunes artistes.

Durant une saison, Carol Channing obtint un emploi comme doublure d'Eve Arden dans "Let's Face It", comédie musicale mettant en vedette Danny Kaye. Elle travailla aussi dans les clubs de nuit.

Un fils

Puis elle épousa un romancier en herbe, du nom de Theodore Naidish. Ce mariage se termina par un divorce. C'est au cours des années subséquentes qu'elle devait créer deux rôles importants sur la scène théâtrale. En 1949, elle avait personnifié Lorelei Lee dans "Gentlemen Prefer Blondes", et en 1963, elle connut le succès dans le rôle de Dolly Gallagher Levi du spectacle "Hello, Dolly!"

Son second mariage avec Alexander Carson, ex-joueur canadien de football professionnel, dura huit ans. Leur fils, prénommé Channing, est maintenant âgé de 15 ans.

Depuis 1956, Carol Channing est l'épouse de Charles Lowe, scripteur et réalisateur à la télévision.

M. Lowe n'a jamais tenté d'influencer sa femme pour qu'elle abandonne sa carrière, sachant combien elle aime travailler.

Carol Channing a déjà déclaré que "les gens sont malheureux dans la mesure où ils sont inactifs".

Pour perdre du poids? Devenez facteur!

VANCOUVER - L'un des six facteurs féminins de Vancouver recommande à ceux ou celles qui désirent perdre du poids de devenir facteur. Durant ses trois premières semaines d'expérience dans le domaine, Eva Swift a perdu 12 livres. Lorsque les autorités du bureau de poste l'interviewèrent en se moquant un peu pour lui demander les motifs qui l'incitaient à poser sa candidature pour un tel travail, Mlle Swift répondit qu'elle voulait livrer le courrier parce qu'elle "aimait la marche, qu'elle aimait les chiens et ne se perdait pas".

Moins de chemises importées

OTTAWA - Le ministre des Finances, M. Edgar J. Benson, a indiqué, aux Communes, que les importations de textiles, notamment celles des chemises d'hommes, seront réduites cette année.

Répondant à une question de M. J.-Waldo Monteith, député conservateur de Perth, qui soulignait que les manufacturiers canadiens de vêtements se trouvaient en difficulté par suite de trop fortes importations de textiles et de chemises d'hommes, M. Benson a dit que de nouveaux accords avaient été conclus pour réduire ces importations cette année.

Le Canada importera moins de ces articles du Japon, a mentionné le ministre.

Une villa en Italie pour Mme Onassis

GROSSETO - Madame Jacqueline Onassis aurait l'intention de s'établir en Italie. Cette rumeur se fait de plus en plus insistante à Grosseto. Un entrepreneur romain aurait été chargé, à la fin du mois de janvier, par un assistant de M. Onassis, de trouver un terrain et d'y construire une villa soit à l'Argentario, où l'ancienne épouse du président Kennedy séjourna en 1962, soit Izwqudile d'Elbe. Au début du mois de février, l'armateur Grec aurait manifesté ses intentions avec plus de précision au cours d'une visite éclair qu'il a effectuée dans la capitale italienne.

Les plaques d'immatriculation ne démontrent pas de variété

par la PRESSE CANADIENNE

Les gouvernements provinciaux ne semblent pas faire montre de beaucoup d'imagination ces temps-ci dans la conception de leurs plaques d'immatriculation d'automobiles.

A quelques exceptions près, ce qui était bleu et blanc l'an dernier est blanc et bleu cette année, ou vert sur blanc et blanc sur vert.

Les slogans aussi disparaissent.

D'une année à l'autre, les provinces s'en tiennent aux faits: avec les millions de véhicules qui circulent sur les routes, une identification immédiate est essentielle et l'orgueil local passe après.

Un jour viendra où des règlements universels de circulation régiront non seulement les automobilistes du pays, mais ceux de toute l'Amérique du Nord. Les experts en sécurité internationale en rêvent depuis des années.

Il ne s'agira pas de plaques permanentes, toutefois, car il faut faire travailler les prisonniers des institutions pénales du pays. Ce sont eux qui préparent les plaques dans la plupart des provinces et des Etats américains. Pourtant, eux aussi en ont parfois assez.

Témoin, ce prisonnier anonyme de la prison Millbrook, en Ontario, qui a fabriqué une plaque portant les numéros la tête en bas.

"Fabriqué au Japon"

Le type qui avait acheté les plaques les installa sur sa voiture et attendit la réaction. La police lui ordonna de se procurer d'autres plaques en 48 heures.

Le commis au bureau d'enregistrement qui procéda à l'échange était ennuyé car cela s'était déjà produit.

Il avait déjà trouvé des plaques portant des notes comme: "A l'aide, on nous retient contre notre gré" ou encore: "Fabriqué au Japon".

Voici les résultats d'un relevé transcanadien de la Presse Canadienne.

Ontario

La province exige que les plaques soient remplacées le ou avant le 28 février, n'accorde pas de délai, et a haussé ses taux cette année de $5 dans chaque catégorie pour les véhicules à quatre, six ou huit cylindres. Ces taux sont maintenant de $15, $20 et $35 respectivement.

Les couleurs, qui étaient l'an dernier bleu sur blanc, sont cette année blanc sur bleu. Les médecins obtiennent la lettre D et les diplomates CC.

En 1968, l'Ontario a recueilli quelque $115 millions de la vente de plaques d'immatriculation de véhicules moteurs et cette année, on prévoit des recettes de $124 millions.

Québec

Le gouvernement québécois établit le prix de l'enregistrement du véhicule au poids, à un dixième de cent par livre, avec un maximum de $20.

Les voitures-taxis paient sept dixièmes de cent la livre plus $10, les motocyclistes $10 et les propriétaires de traîneaux motorisés, $6.

La date-limite pour l'obtention de plaques de 1969 est le 28 février et les couleurs seront cette année noir sur blanc. L'an dernier, les plaques étaient en blanc sur bleu.

On prévoit vendre plus de 2,000,000 de plaques pour un revenu approximatif de $80 millions, au regard de $60 millions en 1968. Le ministère des Transports et Communications du Québec a conservé aux plaques 1969 le slogan "La Belle province", la fleur de lys stylisée et les deux derniers chiffres du millésime.

Les véhicules moteurs à marche lente, tels que tracteurs de ferme, grues mobiles, niveleuses et autres, dont la vitesse normale sur la route est de 25 milles à l'heure ou moins, devront de plus, à partir du 1er mars, porter à l'arrière une plaque spéciale les identifiant.

Nouveau-Brunswick

Cette province exige un droit minimum de $20 et un maximum de $47.50, au regard de $15 et $35 en 1968. De plus, les automobilistes doivent verser $4 pour obtenir deux plaques réflectorisées, émises pour la première fois cette année. Ces plaques sont valides pour trois ans. La date limite pour se les procurer est le 31 mars.

A compter du 1er avril, les automobilistes devront aussi verser $4 pour une inspection obligatoire de leur véhicule.

Les plaques du Nouveau-Brunswick portent le slogan: "Picture Province"

Nouvelle-Ecosse

Cette province aura cette année des plaques jaune sur noir, l'inverse de l'an dernier. On prévoit une augmentation de cinq pour cent, sur les ventes de $6,457,000 de plaques en 1968. La date-limite est le 31 mars.

Île du Prince-Edouard

Les plaques y sont cette année bleu royal sur or; l'an dernier, les couleurs étaient blanc sur vert foncé. La province f- le a recueilli l'an dernier $800,000 de la vente des plaques et l'on anticipe cette année une hausse de sept pour cent.

Terre-Neuve

La province de M. Smallwood aura cette année des plaques bleu sur blanc de l'an dernier, avec le slogan "The Mighty Churchill" - le puissant fleuve Chill.

Les revenus de la vente des plaques ne sont pas publiés. Le premier ministre Smallwood a cette année le numéro 1001.

Manitoba

La date-limite est fixée au 28 février pour obtenir des bandes noires avec lettres jaunes, que les automobilistes doivent fixer aux plaques permanentes jaunes sur blanc.

On a déjà mis en vente les plaques spéciales blanc sur bleu de 1970 pour la célébration du Centenaire de la province.

Saskatchewan

Du vert sur blanc de l'an dernier, on passe au blanc sur vert. Les plaques sont en vente à compter du 15 mars et la date-limite est fixée au 30 avril. Le prix est le même qu'en 1968, soit $20 pour une automobile ordinaire, plus une assurance obligatoire d'environ $70.

En 1968, on a récolté $10,809,615 de la vente des plaques.

Alberta

Les automobilistes bénéficient d'un délai d'un mois après le 31 mars pour obtenir de nouvelles plaques d'immatriculation. Celles de 1969 seront en jaune clair sur noir; en 1968, elles étaient en blanc sur vert foncé. Seul le lieutenant-gouverneur obtient un numéro spécial: le millésime 1969.

La vente de plaques a rapporté $17,253,639 en 1968-1969 et l'on prévoit cette année une hausse de quatre pour cent.

Colombie-Britannique

Les véhicules sont enregistrés au poids. Les frais sont de $10.80 pour une petite voiture de moins de 1,500 livres et de $58.50 pour un très gros véhicule. En 1966, les plaques ont donné au trésor provincial $84 millions.

Les plaques seront cette année en blanc sur bleu, l'inverse de l'an dernier.

Yukon

On n'a récolté que $50,000 de la vente de plaques d'immatriculation en 1968-1969. On prévoit cette année une hausse de 10 à 15 pour cent.

Les couleurs: noir sur jaune à la place du noir sur blanc de 1968. La date-limite: 31 mars. Les numéros un à 25 sont réservés aux hauts fonctionnaires du gouvernement territorial. Le slogan: "Land of the Midnight Sun" - terre du soleil de minuit.

Territoires du Nord-Ouest

Il en coûte comme l'an dernier pour acheter ses plaques avant la date-limite du 1er avril. On conserver les couleurs de 1968: orange fluorescent avec numéros noirs. Le commissaire territorial obtient le numéro un; son adjoint, le numéro deux. Le député des territoires ne compte pas: il aura cette année 101.

On estime le revenu de 1968-1969 pour la vente de plaques à $175,000 et l'on anticipe un total de $190,000 l'an prochain.



Sheila travaille au service de distribution des camions à la société General Motors du Canada. Tout récemment, elle a fait l'essai d'un de nos sièges en compagnie d'une machine un peu spéciale qu'on appelle familièrement Irma-La Trimousse. Irma est au service des ingénieurs qui s'en servent pour faire subir des tests d'usure au tissu des sièges et des banquettes d'automobiles durant vingt heures d'affilée. Non seulement Irma permet de juger de l'excellence de la construction du siège mais elle éprouve sa résistance en se tortillant dans tous les sens 50,000 fois de suite. Tous les jours, chez General Motors, on prend au hasard des sièges le long des chaînes de montage sur lesquels Irma se trémousse pour le plus grand confort de cux qui conduiront des voitures GM. Ces sièges sont aussi soumis à d'autres épreuves avant qu'on les installe dans les voitures.

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

LES SABINES

Une nouvelle de MARCEL AYMÉ

(SUITE)

Durant quatre mois, Sabine continua à parler avec les anges. Les vacances qu'elle passa cette année-là devaient être les plus belles de sa vie. Elle fut en même temps sur un lac d'Auvergne avec Lemurier et sur une petite plage bretonne avec Théorème. "Je ne t'ai jamais vue aussi belle, lui disait son mari. Tes yeux sont émouvants comme le lac à sept heures trente du matin." A quoi répondait Sabine par un sourire adorable qui semblait dédié au génie invisible de la montagne. Cependant, sur le sable de la petite plage bretonne, elle se bronzait au soleil en compagnie de Théorème, et ils étaient presque nus. Le garçon aux yeux noirs ne disait rien, comme abîmé dans un sentiment profond que de simples paroles n'auraient su exprimer, en réalité parce qu'il se lassait déjà de redire toujours les mêmes choses. Tandis que la jeune femme s'émerveillait de ce silence et de tout ce qu'il paraissait receler d'indicible passion, Théorème, engourdi dans un bonheur animal, attendait tranquillement les heures de repas en songeant avec satisfaction que ses vacances ne lui coûtaient pas un sou. Sabine avait en effet vendu quelques bijoux de jeune fille et supplié son compagnon de vouloir bien accepter qu'elle fît les frais de leur séjour en Bretagne. Un peu étonné qu'elle prît tant de précautions pour admettre une chose qui semblait aller de soi, Théorème avait accepté de la meilleure grâce du monde. Il ne pensait pas qu'un artiste dût en aucun cas sacrifier à de sots préjugés, et lui moins que les autres. "Je ne me reconnais pas le droit, disait-il, de laisser parler mes scrupules s'ils doivent m'empêcher de réaliser l'oeuvre d'un Gréco ou d'un Vélasquez." Vivant d'une maigre pension que lui faisait un oncle de Limoges, Théorème ne comptait pas sur la peinture pour se tirer d'affaire. Une conception de l'art, hautaine et intransigeante, lui interdisait de peindre sans y être poussé par l'inspiration. "Quand je devrais l'attendre dix ans, disait-il, je l'attendrais." C'était à peu près ce qu'il faisait.

Le plus ordinairement, il travaillait à enrichir sa sensibilité dans les cafés de Montmartre ou bien affinait son sens critique en regardant peindre ses amis, et quand ceux-ci l'interrogeaient sur sa propre peinture, il avait une façon soucieuse de répondre: "Je me cherche", qui commandait le respect. En outre, les gros sabots et le vaste pantalon de velours, qui faisaient partie de sa tenue d'hiver, lui avaient acquis, entre la rue Caulaincourt, la place du Tertre et la rue des Abbesses, une réputation de très bel artiste. Les plus malveillants convenaient encore qu'il avait un potentiel formidable.

Un matin des derniers jours de vacances, les deux amants achevaient de s'habiller dans leur chambre d'auberge aux meubles bretons. A cinq ou six cents kilomètres de là, en Auvergne, les époux Lemurier étaient déjà levés depuis trois heures et, à son mari qui ramait sur le lac en lui vantant les beautés du site, Sabine répondait de loin en loin par monosyllabes. Mais dans la chambre bretonne, elle chantait en face de la mer. Elle chantait: Mes amours ont de fins doigts blancs. Le corps et l'âme à l'advenant. Théorème prenait son portefeuille sur la cheminée et, avant de le glisser dans la poche fessière de son chorte, en extrayait une photo.

-- Tiens, regarde, j'ai retrouvé une photo. C'est moi, cet hiver, près du moulin de la Galette.

-- Oh! mon amour, dit Sabine, et il lui vint aux yeux une rosée de ferveur et de fierté.

Sur la photo, Théorème était en tenue d'hiver et, en considérant ses sabots et son vaste pantalon de velours si joliment pincé aux chevilles, Sabine vit bien qu'il avait un grand génie. Elle sentit un remords la pincer au coeur et se reprocha d'avoir injurieusement caché un secret à ce cher garçon qui était à la fois un amant si tendre et une si belle nature d'artiste.

(A SUIVRE)

Education sexuelle précoce par le film

TORONTO - Une compagnie canadienne de cinéma a produit un film sur l'éducation sexuelle, qui est montré à des enfants de 4 ans à 8 ans, dans des classes de maternelles et du primaire.

Les productions Moreland-Larchford ont produit 12 de ces films depuis deux ans. La moitié des films ont été achetés par les ministères de l'Education, en Ontario, en Alberta en Nouvelle-Ecosse et à l'Ile du Prince-Edouard. Avant de sortir les films, la compagnie a consulté des enseignants, des médecins, des infirmières et des enfants. Elle a enregistré les réactions d'une vingtaine d'enfants, et en a été assez surprise. "Les enfants ne ricanent pas. Ils acceptent la réalité mieux que les adultes".

L'un des films donne l'exemple classique des fleurs et des abeilles. On y voit aussi des poissons qui pondent et fertilisent leurs oeufs, et des grenouilles qui s'accouplent.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Vous aurez des chances nouvelles dues à votre intelligence à votre subtilité, encore que votre impatience puisse vous faire rater bien des occasions.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Vous avez des projets trop nombreux, trop contradictoires. Sachez concentrer vos activités sur des points déterminés.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Menez les choses avec prudence. La patience est votre meilleur atout.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Semaine un peu médiocre où il faut simplement tenir les positions conquises. Attention à quelques difficultés sentimentales.

LION du 23 juillet au 23 août
Tout ce qui demandera du temps, de la patience sera favorisé et non pas des entreprises brusquement décidées.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Une semaine sans histoires, calme et tranquille où vous suivrez le train-train habituel.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Semaine un peu contradictoire où il faut s'attendre à quelques difficultés, quelques obstacles, mais qui ne seront pas difficiles à franchir.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Il faut déconseiller toute initiative brusque, impulsive, aventureuse et téméraire qui pourrait donner lieu a des difficultés sérieuses dans le domaine financier.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Il faut vous défier d'une certaine obstination vis-à-vis de désirs irréalisables, surtout s'ils concernent des voyages ou des déplacements lointains.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Vos idées, vos projets risquent de s'exprimer d'une façon trop brutale avec un manque d'opportunité qui peut amener des difficultés sérieuses.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

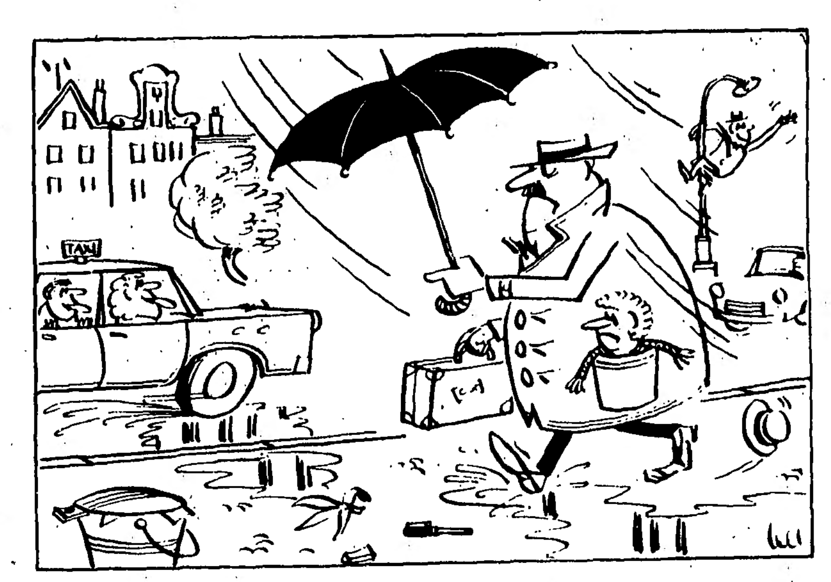


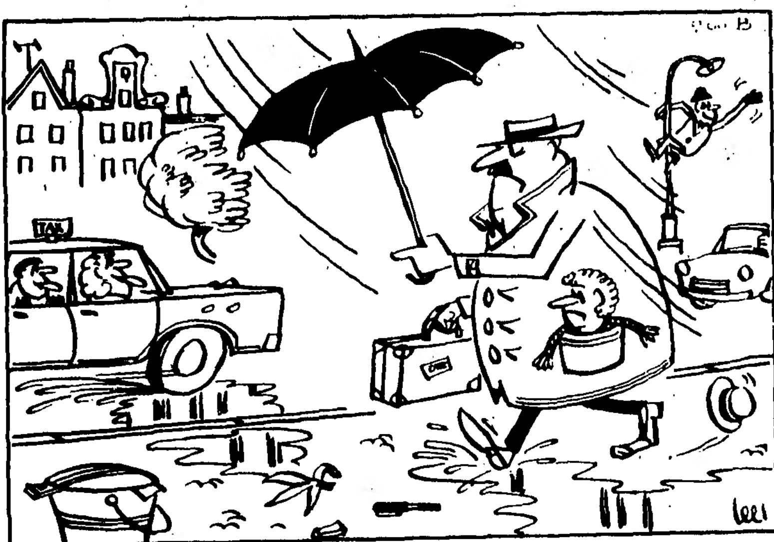
Il peut y avoir des changements qui ne seront pas favorables pour vous si vous vous éloignez de la lucidité et de la logique.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Semaine facile, tranquille, sans à-coups, baignée dans une atmosphère favorable.

Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11





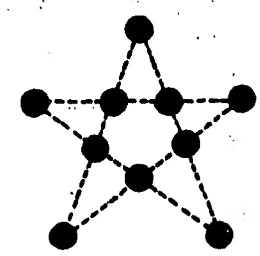
✩ ✩ ✩ ✩



En regardant bien, vous verrez que des visages se cachent dans ces arbres. Combien de visages avez-vous trouvés?

SOLUTION: Trois dans chacun des deux petits arbres et cinq dans le gros!

Casse-tête

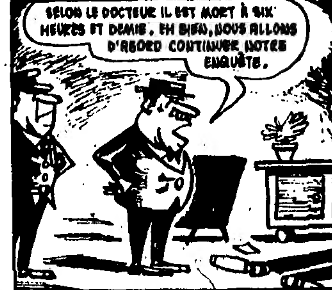


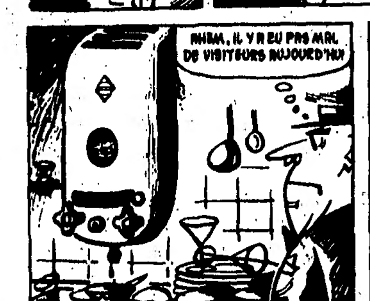
CARTES D'AFFAIRES

INSPECTEUR FLAIRETOUT

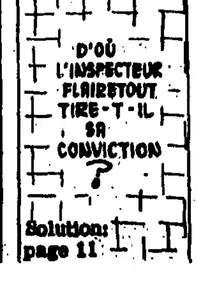












Solution: page 11



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

FOURNIR ET INSTALLER DES FOURNAISES A VAPEUR DANS L'EDIFICE ALEXANDER MACKENZIE, EDMONTON, ALBERTA

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au bureau du Directeur du District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton, Alberta jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 20 mars 1969 pour "FOURNIR ET INSTALLER DES FOURNAISES A VAPEUR DANS L'EDIFICE SIR ALEXANDER MACKENZIE, EDMONTON, Alberta."

On peut se procurer les documents de soumission du bureau suivant du Ministère des Travaux Publics:

9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur du District.

EDO#68

Trudeau fera du ski en avril

OTTAWA - Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau espère pouvoir s'accorder une semaine de vacances au début du mois d'avril, pour aller faire du ski près d'Invermere, en Colombie-Britannique a annoncé un de ses collaborateurs.

"A moins d'imprévu" dit-il, c'est le 5 avril prochain que le premier ministre se rendra à Kootenay National Park, au sud-ouest de Banff, Alta.

Invermere se trouve dans la circonscription Kootenay représentée aux Communes par le député libéral W. Douglas Stewart.

Communication du Consulat français à Edmonton

Le recensement des jeunes gens de nationalité française nés entre le 1er janvier 1951 et le 31 décembre 1951 et, des omis des classes précédentes aura lieu entre le 1er et le 31 mars 1969.

Les ressortissants français appartenant à ces catégories sont instamment priés de se mettre en rapport dans les meilleurs délais et en tout cas avant le 31 mars 1969 avec le consulat de France à Edmonton, 10038 - 110e rue, afin d'obtenir une notice individuelle qu'ils devront compléter, signer et renvoyer dans les délais impartis.

Pour tous renseignements complémentaires, les intéressés pourront s'adresser aux services du consulat de France, (tél.: 482-3636).

Stationnement gratuit pour les femmes au volant

KITCHENER, Ont. - Les femmes qui vont faire leurs courses à Kitchener, au volant de leur voiture, recevront un "boni-parking" de Pâques pendant le mois de mars. Ceci afin de promouvoir le stationnement municipal.

Les femmes qui arriveront avant midi pourront stationner pendant deux heures gratuitement. Mais les hommes, eux, paieront les taux habituels. Les autorités ont déclaré que bien des femmes de Kitchener n'utilisaient pas volontiers les facilités du centre-ville.

Peu importe que le mari soit dans l'auto, de dire les autorités, mais il faut que ce soit la femme qui conduise pour bénéficier du stationnement gratuit.

DONNEZ DE VOTRE SANG

Le Chapelet à CHFA

MARS

13 - Hockey.
14 - Paroisse St-Louis, Bonnyville.
15 - Famille Ubald Chevalier, Morinville.
17 - Famille Armand Brien, Falher.
18 - Conseil LaVérendrye des C. de C.
19 - RR. SS. Filles de Jésus, Edmonton.
20 - Hockey.
21 - Famille Marcel Vandel, Falher.
22 - Paroisse St-Emile, Legal.
24 - Familles Joseph et Donat Laflamme, Falher.
25 - Mouvement des Dames Chrétiennes, Legal.

Nouvelle bouffée...

(suite de la page 1)

procédure.

CLIMAT DIFFERENT?-

Les premiers jours, nous avons entendu plusieurs fois des délégués "expérimentés" se féliciter de ce que le climat de '69 n'était pas du tout celui des assises précédentes. Il en était ainsi, chacun devait s'en rendre compte par la suite, parce que les groupes étaient divisés: les minorités dans leur propre atelier, les québécois dans le leur. Il y avait bien la présence d'ultra-nationalistes dans les groupes et ateliers des minorités mais le seul fait qu'ils étaient limités à 20% du total de participants réduisait considérablement leur "action".

On a bien vu des groupes où quatre des huit délégués étaient Québécois, mais ça demeurait l'exception; et même là, le genre de questions posées dans les documents de travail ne leur permettait pas les "exposés brillants" que l'on avait connus en '67.

Il a fallu attendre le samedi et le dimanche pour retrouver ce genre d'exposés et le climat général qui avait été celui de la Place des Arts. Et l'on a pas mis trop de temps, à ce moment-là, à ressortir des oubliettes les slogans du genre "Québec d'abord, les minorités ensuite" (s'il en reste!), et les grandes déclarations sur les chances - ou le manque de chances - de notre survie.

Bref, avec quelques nuances qu'il ne faut tout de même pas oublier parce qu'elles ont permis aux délégués des minorités de respirer un peu plus à l'aise, les Etats généraux de 1969 furent globalement une répétition de ceux de 1967. On peut donner une idée assez exacte de la sensation ressentie par ceux "d'outre-frontières" en disant que leur nombre était à peu près de 120 contre 1,200 pour les délégués et représentants d'associations du Québec!

• TRIBUNE LIBRE •

(suite de la page 10)

autres, ceux qui désirent autres chose? La justice existe-t-elle donc d'un seul côté?

Quand donc pourrons-nous nous vanter d'avoir une certaine liberté dans le domaine de l'éducation de nos enfants?

Certains diront peut-être que les parents sont capricieux e ne savent pas toujours ce qui est bon pour leurs enfants... Et eux...? ils le savent? La bonne blague!

En terminant, je vous suggère un nom nouveau pour l'Association, puisque paraît-il c'est devenu nécessaire de changer de nom: "L'Association des Poltrons et des Lâches". Vous êtes certains, messieurs, d'avoir beaucoup plus de membres... "canadiens-français" que vous n'en avez maintenant, et je prie ceux à qui le chapeau ne fait pas de ne point le coiffer; quant aux autres, enfoncez-vous le sur la tête!

Une écoeurée.

Fierté française

M. le Rédacteur,

J'ai lu avec grand intérêt les commentaires du "Pauvre Canadien" parus dans votre journal du 19 février dernier. Comme lui, je déplore le fait que nombre de nos Canadiens français ont peur de s'exprimer en leur langue maternelle en dehors de leur foyer. Ces gens croient se diminuer en se faisant reconnaître canadien-français. Une des principales raisons de ce refoulement, à mon avis, est très souvent due au fait que ces personnes parlent médiocrement leur langue.

Peut-être qu'il serait encore temps de faire un effort suprême afin que nos jeunes ne tombent pas dans le même engrenage que nous.

Maintenant que nous avons des semaines de ci et de çà... Pourquoi n'aurions-nous pas notre "Semaine de bon langage ou de culture française, ou de fierté française, etc. Mieux que moi les experts de l'A.C.F.A., aider peut-être des bons parleurs des Etats Généraux qui veulent tant nous aider (les minorités), pourraient sûrement trouver les moyens adéquats pour atteindre toute notre population française de la province et du Canada tout entier, pourquoi pas? Atteindre dis-je, nos foyers, écoles, rues, autobus, etc. Faire comprendre et donner les moyens à tous, mais surtout à notre jeunesse étudiante les possibilités d'améliorer leur langage. Avant longtemps il sera déjà trop tard, les Anglais nous auront devancés, eux ils parleront et écriront correctement le français alors que nos petits Canadiens français, nos enfants, traîneront encore à leur honte, l'héritage de notre langage joual dont nous ne leur aurons pas donner l'opportunité de se départir.

Donner à nos gens la fierté de leur belle langue française leur aider à apprendre à bien parler le peu de français qu'ils possèdent serait déjà un acquis extraordinaire pour nos minorités; ce serait également un bon placement de notre temps et de notre argent.

Une, qui ne démord pas.

Projet de loi sur les langues au N.-Brunswick

FREDERICTON - Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre Louis Robichaud a confirmé, qu'un projet de loi des langues officielles sera soumis à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, lorsque débutera la session.

Le projet de loi, ainsi qu'on a déjà indiqué, vise à rendre officielles dans la province les langues française et anglaise.

D'autre part, le premier ministre ne prévoit aucun programme législatif chargé et il souhaite que la session prendra fin avant Pâques.

Juge - Mme Viragot, vous êtes accusée d'avoir battu votre cousine. Quel prétexte aviez-vous pour la frapper?
Accusé - Ce n'était pas un prétexte, c'était un balai!

POSTES A POURVOIR DANS LES PAYS FRANCOPHONES DE L'AFRIQUE DU NORD ANNEE SCOLAIRE 1969-1970

L'Agence canadienne de développement international sollicite des demandes de la part de spécialistes dans le domaine de l'enseignement technique et agricole.

Nous désirons recruter des spécialistes qui en plus d'une expérience pratique auraient une certaine expérience dans l'enseignement.

SPECIALITES
-sciences du sol
-botanique
-zoologie
-génie rural (hydraulique)
-technologie (industrie agricole)
-économie rurale
-dessin en bâtiment
-construction métallique
-électricité
-électro-mécanique

CONTRAT
-période de deux ans
-traitement au moins égale au salaire actuel
-indemnité de service à l'étranger

INSCRIPTION
-avant le 25 mars 1969

Les candidats intéressés pourront soumettre leur demande avec un résumé de leur curriculum vitae à la:

Direction de la coopération en éducation,
Agence canadienne de développement international,
75 rue Albert,
Ottawa (4e), Ontario.